



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2011

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	3
RAPPORT DE GESTION	5
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....	10
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	13
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES.....	55
ETATS FINANCIERS STATUTAIRES.....	58
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	97



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2011

Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci sont incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.

Le 19 avril 2012
Le Président du Conseil d'Administration
Dominique Thormann



RAPPORT DE GESTION

31 décembre 2011

L'Environnement International et les performances du Groupe Renault

2011 a vu une progression des marchés automobiles mondiaux de +5,3%. La croissance a été tirée par l'international. En Europe, le marché est stable (-0,5%).

Dans ce contexte, le Groupe Renault a battu son record de ventes de 2010, avec 2 722 062 unités vendues (+3,6%, soit 94 697 véhicules), malgré les fortes contraintes d'approvisionnement et perturbations liées au tsunami japonais qui ont pénalisé l'activité commerciale jusqu'à fin août. Il établit ainsi une part de marché mondiale de 3,6%.

En Europe, le Groupe établit une part de marché de 10,1% et un volume de ventes de 1 549 376 unités, en baisse de -5,7%.

Hors d'Europe, sur des marchés dynamiques (+6,2%), le Groupe poursuit avec succès son internationalisation. Les ventes du Groupe augmentent de +19,2%, soit 1 172 686 unités vendues, ce qui représente désormais un volume des ventes hors Europe de 43% (vs. 37% en 2010).

Renault construit l'avenir avec le lancement fin 2011 d'une gamme de véhicules Zéro Emission : Fluence Z.E. et Kangoo Z.E. La fourgonnette électrique vient d'être élue « International Van of the Year 2012 » et a été choisie par 19 grandes entreprises françaises (appel d'offre remporté de 15 600 véhicules).

Dans ce contexte, le groupe RCI Banque réalise également une année record en franchissant le seuil de 11 milliards d'euros de nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels), en progression de +11% par rapport à 2010. 1 024 771 contrats véhicules ont été signés sur l'année (+7,5%).

Les faits marquants de RCI Banque

Dans un contexte international pourtant difficile (tsunami au Japon, crise financière...), le groupe RCI Banque réalise une année 2011 record, en franchissant le seuil de 11 milliards d'euros de nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels), en progression de 11% par rapport à 2010. Par ailleurs, 1 024 771 contrats véhicules ont été enregistrés sur l'année, soit une hausse de +7,5%.

Le taux d'intervention du groupe se place à 33,6%, en progression de deux points par rapport à 2010, grâce en particulier à des progressions très fortes sur les marques Dacia (29,5% en 2011 contre 25,6% en 2010) et Nissan (28,8% en 2011 contre 25,8% en 2010), et progresse également de 1,4 point sur la marque Renault avec un taux d'intervention à 34,4%.

Les encours nets de financement des ventes sont en hausse de 13% à 24,5 Md€ contre 21,7 Md€ à fin 2010. Les encours nets Clientèle s'établissent à 18,2 Md€ en augmentation de 8% par rapport à 2010.

RCI Banque a également lancé en 2011 une succursale en Irlande et réalisé des étapes clé dans ses projets en Turquie et en Russie. Par ailleurs, RCI Banque a joué un rôle important dans le lancement du programme « véhicule électrique » en devenant l'opérateur unique de la batterie pour le Groupe Renault.

Emissions obligataires :

En 2011, les marchés ont connu une évolution très contrastée. Au cours du premier semestre, la présence marquée des investisseurs obligataires a entraîné un resserrement régulier des spreads de crédit. Les

inquiétudes relatives à la dette des pays d'Europe du Sud sont réapparues en fin de semestre, puis ont conduit au cours de l'été à une forte aversion au risque, matérialisée sur toutes les classes d'actifs. Contrairement à la situation constatée en 2008, le marché obligataire est néanmoins resté ouvert aux dettes d'entreprise.

Le groupe a emprunté plus de 7 Md€ à plus d'un an dont 3,35 Md€ sur les marchés obligataires en EUR et 1,8 Md€ de titrisations. RCI Banque a poursuivi et accéléré l'effort de diversification entamé en 2010 et a émis son premier placement privé en USD pour un montant équivalent à 0,9 Md€, son deuxième emprunt obligataire en CHF, son premier emprunt obligataire à destination des particuliers belges et sa première émission publique de « Lettra Financiera » au Brésil suite à la création récente de cet instrument par le Conseil monétaire national (CMN). Le groupe a par ailleurs été actif sur le marché des placements privés en euros, ainsi que sur les marchés obligataires coréens et argentins.

Les montants empruntés ainsi que la multiplicité des sources d'accès à la liquidité utilisées démontrent que RCI Banque a un accès stable et diversifié aux financements.

Ces ressources longues, auxquelles s'ajoutent 4 423 M€ de lignes bancaires confirmées non tirées et 1 665 M€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, permettent d'assurer la continuité de l'activité commerciale pendant huit mois dans un stress scenario d'absence totale de nouvelles ressources.

Dans un environnement compliqué et volatil, la politique prudente menée par le groupe depuis plusieurs années s'est montrée particulièrement justifiée. Elle permet de protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités. Elle est définie et mise en œuvre au niveau consolidé par RCI Banque et s'applique à toutes les entités de financement du groupe.

L'activité commerciale de RCI Banque

Taux d'intervention :

En 2011, le taux d'intervention de RCI Banque sur les immatriculations de véhicules neufs Renault, Nissan et Dacia pour la **Région France + Europe** est en avance, à 33,0% (contre 31,3% en 2010). La performance de RCI Banque sur la marque Renault s'établit à 35,4% (contre 34,0% en 2010) et sur la marque Nissan, à 26,6% (contre 23,9% en 2010).

Le taux d'intervention de RCI Banque dans la **Région Amériques** est en progression sensible, à 33,4% (contre 31,0% en 2010), grâce à une amélioration également répartie entre l'Argentine et le Brésil.

Le taux d'intervention de RCI Banque en Corée du Sud (seul pays aujourd'hui de la **Région Asie-Afrique** où RCI est présent) a considérablement progressé, pour atteindre un record, à 56,6% (contre 46,1% en 2010).

Enfin, la performance de RCI Banque dans la **Région Euromed** s'est elle aussi améliorée, à 19,0% (contre 13,8% en 2010), progrès sensible aussi bien en Roumanie qu'au Maroc.

Nouveaux financements :

RCI Banque a réalisé **11,1 milliards d'euros de nouveaux financements** hors carte et prêts personnels en 2011 (contre 10,0 milliards d'euros en 2010, soit une augmentation de 10,9%) avec 1 024 771 nouveaux dossiers de financement véhicules en 2011 (contre 953 110 contrats véhicules en 2010, soit une hausse de 7,5%).

Sur le périmètre Renault, le groupe RCI Banque a réalisé **7,4 milliards d'euros de nouveaux financements** en 2011, contre 7,1 milliards en 2010, soit une augmentation de 4,3%.

Sur le périmètre Nissan, le groupe RCI Banque a réalisé **2,2 milliards d'euros de nouveaux financements** en 2011, contre 1,6 milliard en 2010, soit une augmentation de 37,8%.

Sur le périmètre Dacia, le groupe RCI Banque a réalisé **779 millions d'euros de nouveaux financements** en 2011, contre 572 millions en 2010, soit une augmentation de 36,2%.

Sur le périmètre Renault Samsung Motors (uniquement en Corée du Sud), le groupe RCI Banque a réalisé **746 millions d'euros de nouveaux financements** en 2011, contre 770 millions en 2010, soit une diminution de 3,1%.

Encours :

Les encours nets à fin atteignent **24,5 Md€** en hausse de 12,7% par rapport à fin 2010 (**21,7 Md€**). Les encours nets Clientèle s'établissent à 18,2 Md€, en hausse de 8,4% par rapport à 2010. Les encours nets réseaux s'établissent à 6,3 Md€, en hausse de 27,4% par rapport à 2010.

Les résultats du Groupe RCI Banque

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tels qu'adoptés dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'ensemble des informations sur l'application des normes IFRS est donné dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le résultat consolidé avant impôts du Groupe RCI Banque s'élève à 786 M€ en 2011 contre 704 M€ en 2010, soit une hausse de 12%.

Le résultat avant impôts 2011 comporte +17,7 M€ d'éléments non récurrents.

La poursuite de la croissance commerciale, le développement des services et le succès des plans de maîtrise du risque mis en place pendant la crise financière et économique ont permis une progression de la rentabilité du groupe.

Dans le détail, l'évolution du résultat s'explique par les éléments suivants :

- L'Encours Productif Moyen augmente de 8,8%, passant de 20 981 M€ en 2010 à 22 820 M€ en 2011. L'activité Clientèle augmente de 7,5% et l'encours réseau de 12,8%.
- La marge brute hors services augmente de 57,4 M€, soit +4,9% par rapport à 2010.
- La marge sur services progresse de 4,6%, pour atteindre 220,8 M€ en 2011.
- Les coûts de distribution ont augmenté de 16,9 M€ en valeur absolue, mais diminué relativement à l'encours productif moyen, à 1,25%, contre 1,28% en 2010.
- Le coût du risque total (hors risque pays) poursuit la forte amélioration entamée l'an passé, pour atteindre 0,21% de l'encours productif moyen, contre 0,40% en 2010. Le coût du risque Clientèle (hors risque pays) s'établit à 0,35% de l'Encours Productif Moyen Clientèle, contre 0,59% en 2010. Le coût du risque Réseau (hors risque pays) demeure un produit, à +0,19% de l'Encours Productif Moyen Réseau. Enfin, le coût du risque Groupe Clientèle et Réseau, dont risque pays, s'élève à 0,23% de l'Encours Productif Moyen, performance historique pour RCI Banque.

- Par ailleurs, dans ce contexte de croissance, le groupe RCI a su contrôler ses charges d'exploitation et de structure. Les Frais de Fonctionnement augmentent de 16 M€ mais diminuent en proportion de l'Encours Productif Moyen, à 1,58% (-0,06 point par rapport à 2010).

Le résultat net consolidé - part du groupe - atteint 493 M€ en 2011, en progression de 5,6% par rapport à 2010 (467 M€).

Enfin, hors éléments non récurrents, le ROE se stabilise en 2011, à 23,3% (contre 23,6% en 2010).

Perspectives

En 2012, le groupe RCI prévoit de poursuivre sa croissance dans un marché automobile attendu globalement en léger recul, particulièrement en Europe.

Il devra s'appuyer sur ces axes de croissance actuels :

- La poursuite de la croissance sur les marchés porteurs hors d'Europe, au Brésil évidemment, mais également grâce à des implantations nouvelles en Russie et en Turquie, par exemple.
- La poursuite du développement de l'offre de services du groupe, appuyé par le développement des assurances et des nouveaux services
- La poursuite du développement du partenariat avec la marque Nissan, qui place, au niveau européen, RCI Banque au cœur de sa stratégie de fidélisation
- Le déploiement du véhicule électrique au niveau européen, avec en particulier les lancements de Twizy et Zoé

L'année 2012 sera également marquée par le lancement de l'activité Epargne de RCI Banque (livret Zesto en France), qui permettra d'étendre la stratégie de diversification de refinancement du groupe, et soutenir ses besoins de refinancement.

Le contexte de crise économique dans lequel les pays européens sont entrés à l'été 2011, avec la crise des souverains, va renforcer l'attention que le groupe portera à l'évolution de son coût du risque.



**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

31 décembre 2011

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ces conditions qu'ont été réalisées les appréciations décrites dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans ce contexte et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Estimations comptables

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-6, 5-15 et 5-29 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Charlotte Vandeputte

Micha Missakian



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 décembre 2011

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

ACTIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Caisse, Banques centrales et CCP		188	375
Instruments dérivés	2	310	81
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	65	25
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	947	992
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	24 977	21 951
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	59	72
Comptes de régularisation et actifs divers	7	519	473
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	36	34
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	22	25
Écarts d'acquisition	10	83	82
TOTAL ACTIF		27 106	24 110

PASSIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Instruments dérivés	2	91	137
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	4 133	4 107
Dettes envers la clientèle	11.3	719	656
Dettes représentées par un titre	11.4	17 912	15 124
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 316	1 201
Provisions	14	100	110
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	105	52
Dettes subordonnées	16	261	263
Capitaux propres		2 509	2 400
• Dont capitaux propres, part des actionnaires de la société mère		2 500	2 467
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		1 304	1 198
Gains ou pertes latents		(15)	(22)
Résultat de l'exercice		493	467
• Dont capitaux propres, part des participations ne donnant pas le contrôle		9	9
TOTAL PASSIF		27 106	24 110

2011

ARS
87\$

5,1%

€

12,3
CHF

Compte de résultat consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	23	1 922	1 752
Intérêts et charges assimilés	24	(934)	(810)
Commissions (produits)		26	26
Commissions (charges)		(8)	(7)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	1	(2)
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	5	1
Produits (charges) nets des autres activités	27	177	150
Produit net bancaire		1 189	1 134
Charges générales d'exploitation	28	(351)	(338)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(6)	(6)
Résultat brut d'exploitation		832	767
Coût du risque	29	(52)	(85)
Résultat d'exploitation		780	702
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	6	2
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
Résultat avant impôts		786	704
Impôts sur les bénéfices	30	(265)	(214)
Résultat net		521	490
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		28	23
Dont part des actionnaires de la société mère		493	467
RÉSULTAT NET PAR ACTION (*) ET EN EUROS		493,28	466,94
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ET EN EUROS		493,28	466,94

(*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapporté au nombre d'actions.

État de résultat global consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Résultat net	521	490
Autres éléments du résultat global (**)	(23)	113
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3	46
Autres gains et pertes latents	1	(1)
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	1
Différences de conversion	(26)	67
Résultat global	498	607
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	28	23
Dont part des actionnaires de la société mère	470	580
(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	(3)	5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EN MILLIONS D'EUROS	CAPITAL (1)	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL (2)	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ÉCARTS DE CONVERSION (3)	GAINS / PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (4)	RÉSULTAT NET REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES PART DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE (5)	TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
Capitaux propres au 31 décembre 2009	100	714	1 295	(82)	(52)	316	2 291	3	2 294
Affectation du résultat de l'exercice précédent			316			(316)			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	100	714	1 602	(82)	(52)		2 291	3	2 294
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					45		45		45
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					1		1		1
Différences de conversion				57			57		57
Résultat de la période avant affectation						457	457	23	490
Résultat global de la période				57	46	457	500	23	603
Effet des variations de périmètre			(1)				(1)	(1)	(2)
Distribution de l'exercice			(400)				(400)	(0)	(400)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(3)				(3)	(10)	(19)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	100	714	1 198	(15)	(7)	457	2 457	3	2 460
Affectation du résultat de l'exercice précédent			457			(457)			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	100	714	1 655	(15)	(7)		2 457	3	2 460
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					4		4		4
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Différences de conversion				(26)			(26)		(26)
Résultat de la période avant affectation						493	493	29	521
Résultat global de la période				(26)	3	493	470	29	499
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres								(1)	(1)
Effet des augmentations de capital								3	3
Distribution de l'exercice			(350)				(350)	(13)	(363)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			(11)				(11)	(17)	(28)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	100	714	1 304	(41)	(4)	493	2 566	3	2 569

(1) Le capital social de ING Banque S.A. de 100 M€ est composé de 1 million d'actions de 100 euros entièrement libérées - 899 997 actions étant détenues par Invesco S.A.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.

(3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2011 concerne principalement le Royaume-Uni, le Brésil et la Suisse. Au 31 décembre 2010, elle concernait principalement le Mexique, le Canada et la Suisse.

(4) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie pour - 1,5 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour - 2,8 M€ à fin 2011.

(5) Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent essentiellement à la part détenue par Invesco S.A. dans Cofina S.A.

2011

ARS
87\$US\$
6%SOIETI
12,3
CHF

Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	493	467
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5	7
Dotations nettes aux provisions	(45)	(70)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(6)	(2)
Produits et charges d'impôts différés	45	56
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	28	23
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	(57)	114
Capacité d'autofinancement	493	595
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	71	80
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	31	206
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(372)	(2 941)
• Encaissements (décaissements) liés aux créances sur établissements de crédit	84	(144)
• Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur établissements de crédit	(458)	(2 897)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 927)	(730)
• Encaissements (décaissements) liés aux créances sur la clientèle	(2 962)	(721)
• Encaissements (décaissements) liés aux dettes sur la clientèle	35	91
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	3 071	1 977
• Encaissements (décaissements) liés au portefeuille de titres de placements	(19)	(6)
• Encaissements (décaissements) liés aux dettes représentées par des titres	3 048	1 985
• Encaissements (décaissements) liés aux valeurs à l'encaissement	12	18
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	5	(167)
Diminution (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(223)	(1 761)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	301	(1 986)
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(20)	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(24)	(4)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(360)	(400)
• Dividendes versés	(353)	(400)
• Augmentation (diminution) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	3	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(360)	(400)
Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	(23)	9
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)	(106)	(1 400)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	1 018	2 507
• Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	35	64
• Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	643	1 807
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	912	1 018
• Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	199	375
• Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	674	608
• Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(159)	(167)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(106)	(1 400)

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composé de dépôts à vue et opérations au jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2011, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 février 2012 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 21 mai 2012 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 250 € par action, soit un total de 250 M€.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 20 mai 2011 a fixé le dividende de l'exercice 2010 à 350 € par action, soit un total de 350 M€.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2011 :

- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » ;
- améliorations de diverses normes IFRS publiées en 2010 ;
- amendement d'IAS 32 « Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits » ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » ;
- amendement d'IFRIC 14 relatif à IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiements d'avance d'exigences de financement minimal.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation l'amendement d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir - transfert d'actifs financiers » paru au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2011, et dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Le groupe n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de cet amendement.

Les normes IFRS 10 « états financiers consolidés » et IFRS 11 « partenariats », publiées par l'IASB en 2011, n'ont pas été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011. Elles ne sont donc pas applicables par anticipation à la clôture de l'exercice 2011. Néanmoins, le groupe tient à préciser qu'il n'attend à ce jour aucun impact majeur du fait de leur application.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.

A) Principes de consolidation

Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque S.A. et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac S.A., Cogéna S.A., RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à *Renault Retail Groupe*, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia et Samsung, ainsi que les sociétés de service associées.

Coût d'acquisition des titres et écarts d'acquisition

Le goodwill est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise,
- et
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est



utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats / cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCJ Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 192 M€ au 31 décembre 2011, contre 177 M€ au 31 décembre 2010. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres – Part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

B) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n° 2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

C) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, RCJ Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCJ Banque revêt ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

D) Prêts et créances sur la clientèle et les contrats de « location financement »

Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». À ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « location financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « autres produits d'exploitation bancaire » et « autres charges d'exploitation bancaire ».

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCi Banque :

- une notation groupe pour les emprunteurs « Réseaux », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné ;
- encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCi Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les trois à quatre mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé, lors du passage en pertes.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement. Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le

cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective, et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

■ Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de douze mois.

La dépréciation sur l'encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Étant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'*Incurred loss*, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à trois mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

■ Activité Réseaux

Pour les encours les plus importants, tels que les créances Réseaux, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit. Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation. Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.



Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel. Pour chaque pays où RCI Banque finance le réseau, les facteurs macro économiques explicatifs du risque sur l'activité de financement du réseau sont identifiés sur une période longue et leur corrélation avec les pertes historiques est mise en évidence. Lorsque les indicateurs macro économiques de référence font apparaître une dégradation, les créances saines sont dépréciées collectivement. Le taux de dépréciation traduit le taux de pertes en lien avec la dégradation observée.

Risque pays

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction de l'appréciation portée sur le risque systémique de crédit auquel sont exposés les débiteurs dans l'hypothèse d'une dégradation continue et persistante de la situation économique et générale des pays compris dans cette base.

La provision concerne les filiales implantées dans des pays où la situation économique est instable. Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et regroupés par pays, à fin de période, un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut. Le résultat ainsi obtenu est comparé à la situation nette de la filiale concernée, ce montant représentant le montant maximal de la perte possible dans le pays. Le taux de défaut prévisionnel, indicateur de la probabilité de défaillance d'un pays, résulte d'un croisement entre une note fonction de l'évolution d'indicateurs macro économiques et de la maturité de l'encours.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances sur la clientèle.

Les dépréciations constituées ou libérées au titre de ces risques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste « coût du risque ».

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de vente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de vente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

E) Les contrats de « location opérationnelle » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier les contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisation louée et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont également comptabilisés de manière distincte au compte de résultat. Les coûts de transactions sont rapportés au résultat de manière linéaire. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de vente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

F) Opérations entre le groupe RCI Banque et l'alliance Renault-Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le groupe RC Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

L'aide à la vente

En 2011, le groupe RC Banque a assuré 11 170 M€ de nouveaux financements (cartes incluses) contre 10 096 M€ en 2010.

Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe RC Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2011, les financements réseaux nets de dépréciations s'élevaient à 6 263 M€ contre 4 916 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, 485 M€ sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 520 M€ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 303 M€ contre 232 M€ au 31 décembre 2010.

Relations avec les constructeurs

Le groupe RC Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. À l'inverse, en fin de contrat, le groupe RC Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RC Banque. Au 31 décembre 2011, cette participation s'élève à 369 M€ contre 359 M€ au 31 décembre 2010.

G) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RC Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus-values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement, probabilité croissante de faillite de l'emprunteur ou disparition d'un marché actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

H) Immobilisations (IAS 16 / IAS 36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- constructions 15 à 40 ans
- autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans

I) Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RC Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.



J) Engagements de retraite et assimilés (IAS 19)

Présentation des régimes

Le groupe RCJ Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés.

■ Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France) ;
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse ;
- les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCJ Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCJ Financial Services Ltd, RCJ Financial Services BV et RCJ Finance S.A.

■ Régimes à cotisations définies

Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

K) Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCJ Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

L) Conversion des transactions en monnaie étrangère

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

M) Les passifs financiers (IAS 39)

Le groupe RCJ Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).

N) Émissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCJ Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

O) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

Risques

La gestion des risques financiers par le groupe RCJ Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre « La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité » annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCJ Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCJ Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre

les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Évaluation

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

Couverture de juste valeur

RCJ Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (*fair value hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou *cross currency swap* receveur fixe / payeur variable ;
- couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un *cross currency swap*.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté. Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

Couverture de flux de trésorerie

RCJ Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe, permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro couverture) ;
- couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations



concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à un an ;
- des dérivés incorporés (identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des swaps qui leur sont associés) ;
- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation ;
- des swaps de taux variables / variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

P) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes :

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie. La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « mark to market positif + add-on » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêt (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur FX (en % du nominal)
<= 1 an	0 %	1 %
1 an < durée <= 5 ans	0,50 %	5 %
> 5 ans	1,50 %	7,50 %

G) Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (grand public et entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux. Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des *reportings* internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8. Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Le Comité Exécutif ayant décidé depuis le 1^{er} janvier 2009 de suivre les précédentes activités grand public et entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation. L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan. L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.
Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

R) Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

- **Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) :** les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis* ;
- **Provisions mathématiques (assurance vie) :** elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats ;
- **Provisions pour sinistres à payer :** les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice ;
- **Provisions IBNR (*Incurred But Not Reported*) :** il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat

sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

3 STRUCTURE DU GROUPE

Évolution du périmètre de consolidation en 2011

En 2011, la structure du groupe a été modifiée par les événements suivants :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet rétro-actif au 1^{er} janvier 2011 ;
- RCI Bank AG a fusionné avec RCI Banque S.A., puis a été succursalisée avec effet rétro-actif au 1^{er} janvier 2011 ;
- la succursale RCI Banque Branch Ireland, nouvellement créée, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011.

Évolution du périmètre de consolidation en 2010

Il n'y a eu aucune modification de périmètre en 2010.

Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A. à hauteur de 95 %. L'activité de cette dernière, consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2011, le résultat avant impôts est de 2,3 M€.

4 ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (Clientèle et Réseaux) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2011 :



La liquidité statique : l'objectif de RCJ Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure :

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins six mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe) ;
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 3 443 M€ au 31 décembre 2011. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009, les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2010 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial poursuit sa décroissance en 2011, bénéficiant de l'amélioration des politiques d'acceptation et de recouvrement.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-tests mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCJ Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ainsi que les taux de swap de référence ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, le groupe RCJ Banque a fait preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des cousins de liquidité nécessaire à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCJ Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisé sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCJ Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

Refinancement

- Pour diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.
- Afin de diversifier ses sources de refinancement, le groupe RCJ Banque a lancé en 2011 :
 - une première émission en dollar pour 1 250 M\$;
 - une émission distribuée auprès du grand public au Benelux pour 50 M€ ;
 - une première émission publique en réel brésilien pour 300 MBRL ;
 - une émission en franc suisse pour 175 MCHF ;
 - trois émissions en won coréen pour 210 Md KRW ;
 - quatre émissions en peso argentin pour 262 MARS.
- La diversification des ressources s'est également traduite en 2011 par deux nouvelles opérations de titrisation par conduit pour environ 950 M€, ainsi qu'une nouvelle émission publique adossée à des crédits automobiles en Allemagne pour 800 M€.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 : Secteurs opérationnels

1.1 Segmentation par marché

EN MILLIONS D'EUROS	Cliantèle	Réseau	Autres	TOTAL
12/2011				
Encours productif moyen	17 103	5 717		22 820
Produit net bancaire	940	172	77	1 189
Résultat brut d'exploitation	664	137	31	832
Résultat d'exploitation	604	145	31	780
Résultat avant impôts	609	145	32	786
12/2010				
Encours productif moyen	15 912	5 068		20 981
Produit net bancaire	859	165	110	1 134
Résultat brut d'exploitation	578	130	79	787
Résultat d'exploitation	484	138	79	702
Résultat avant impôts	487	138	78	704

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Au niveau du produit net bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'encours productif moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

1.2 Segmentation géographique

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau « Activité du groupe » annexé au présent document.

Note 2 : Instruments dérivés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011		12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	26	42	1	84
Instruments dérivés de change	26	42	1	84
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	294	49	80	53
Instruments dérivés de taux et de change : couverture de juste valeur	273	1	75	15
Instruments dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie futurs	11	48	5	38
TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	310	91	81	137

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

2011

ARS
87\$US\$
6%12,3
CHF

Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie

EN MILLIONS D'EUROS	Couvertures de flux de trésorerie	Échéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie	
		< 1 AN	> 5 ANS
Solde au 31 décembre 2009	(51)	(47)	(4)
Variation de juste valeur en capitaux propres	(25)		
Transfert au résultat net d'impôt sur les sociétés	71		
Solde au 31 décembre 2010	(5)	(11)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(12)		
Transfert au résultat net d'impôt sur les sociétés	15		
Solde au 31 décembre 2011	(2)	2	(4)

Le tableau ci-dessus indique, pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RC Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portés en capitaux propres, d'autre part du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

Ventilation des nominaux dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 A 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE				
Opérations en devises				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
Opérations de change à terme				
Ventes	1 219			1 219
Achats	1 224			1 224
Opérations de swap de devises				
Prêts	492	1 022		1 514
Emprunts	506	972		1 478
12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX				
Opérations de swap de taux				
Prêteurs	3 978	6 969		10 947
Emprunteurs	3 978	6 969		10 947

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 A 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
12/2010 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE				
Opérations en devises				
Devises prêtées non encore livrées				
Devises empruntées non encore reçues	1			1
Opérations de change à terme				
Ventes	523			523
Achats	524			524
Opérations de swap de devises				
Prêts	578	529		1 107
Emprunts	602	541		1 143
12/2010 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX				
Opérations de FRA				
Ventes (Prêts)				
Achats (Emprunts)	1 100			1 100
Opérations de swap de taux				
Prêteurs	3 362	3 483	600	7 425
Emprunteurs	3 362	3 483	600	7 425

Selon la méthode « mark to market positif + add on », l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 739 M€. Selon la méthode forfaitaire, il s'élève à 2 004 M€ au 31 décembre 2011 contre 1 503 M€ au 31 décembre 2010. Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables en note P.

Note 3 : Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Actifs financiers disponibles à la vente	36	16
Effets publics et valeurs assimilées	36	15
Obligations et autres titres à revenus fixes		1
Autres actifs financiers	29	9
Participations dans les sociétés non consolidées	29	9
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	65	25

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 4 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Créances à vue sur les établissements de crédit	875	919
Comptes ordinaires débiteurs	842	799
Prêts au jour le jour	32	10
Créances rattachées	1	1
Créances à terme sur les établissements de crédit	72	183
Comptes et prêts à terme	70	182
Créances douteuses	2	1
TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	947	992

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 5 : Opérations sur la clientèle et assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Prêts et créances sur la clientèle	24 877	21 951
Opérations avec la clientèle	18 551	16 299
Opérations de location financière	6 326	5 602
Opérations de location opérationnelle	59	72
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES	24 936	22 923

5.1 Opérations avec la clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Créances sur la clientèle	19 423	17 253
Affacturation	565	357
Autres créances commerciales	106	112
Autres crédits à la clientèle	17 739	15 711
Comptes ordinaires débiteurs	272	140
Créances douteuses et compromises	741	903
Créances rattachées sur clientèle	73	48
Autres crédits à la clientèle	44	29
Comptes ordinaires débiteurs	8	1
Créances douteuses et compromises	23	20
Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	(217)	(252)
Étalement des frais de dossiers et divers	(118)	(108)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(353)	(348)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	254	205
Dépréciation des créances sur la clientèle	(728)	(791)
Dépréciation sur créances incidentielles ou à risque	(160)	(148)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(546)	(624)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(22)	(19)
TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	18 951	16 298

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturation résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.



5.2 Opérations de location financière

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Créances sur opérations de location financière	6 512	5 871
Crédit-bail et location longue durée	6 373	5 711
Créances douteuses et compromises	139	160
Créances rattachées sur opérations de location financière	9	8
Crédit-bail et location longue durée	5	4
Créances douteuses et compromises	4	5
Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	(65)	(48)
Étalement des frais de dossiers et divers	(21)	(9)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(129)	(99)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	85	60
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(130)	(158)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(14)	(18)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(109)	(120)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(7)	(8)
TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE	6 326	5 682

Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
12/2011				
Location financière - Investissement net	3 231	3 218	7	6 456
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	281	174		455
Location financière - Investissement brut	3 512	3 392	7	6 911
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCi Banque	1 357	1 593	4	2 954
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>689</i>	<i>649</i>	<i>2</i>	<i>1 340</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 815	2 742	4	5 561
12/2010				
Location financière - Investissement net	2 829	2 997	6	5 832
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	236	157		393
Location financière - Investissement brut	3 065	3 154	6	6 225
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCi Banque	1 273	1 522	5	2 800
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>665</i>	<i>694</i>	<i>1</i>	<i>1 360</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 400	2 458	6	4 864

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5.3 Opérations de location opérationnelle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Opérations de location opérationnelle	65	80
Immobilisations nettes et créances échues saines	63	74
Immobilisations nettes et créances échues douteuses et compromises	2	6
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(6)	(8)
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(2)	(4)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(4)	(4)
TOTAL NET DES OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE	59	72

Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

EN MILLIONS D'EUROS	< 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
12/2011				
Location opérationnelle – Investissement brut	49	18	3	70
Valeur résiduelle non garantie	14	2		16
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	36	15	3	54
12/2010				
Location opérationnelle – Investissement brut	64	23		87
Valeur résiduelle non garantie	11	7		18
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	53	18		69

5.4 Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe RCI Banque

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 29 486 M€ au 31 décembre 2011. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 2) Engagements reçus).

Montant des créances échues

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2011	DONT NON DÉPRÉCIEES ⁽¹⁾	31/12/2010	DONT NON DÉPRÉCIEES ⁽¹⁾
Total des créances échues	661	17	723	21
Depuis 0 à 3 mois	82	17	93	21
Depuis 3 à 6 mois	54		58	
Depuis 6 mois à 1 an	33		45	
Depuis plus de 1 an	492		527	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit initialement, soit ultérieurement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incertaines est de 537 M€ au 31 décembre 2011 contre 462 M€ au 31 décembre 2010.

5.5 Valeurs résiduelles en risque porté par RCI Banque

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 413 M€ à fin décembre 2011 contre 319 M€ en 2010. Il est provisionné à hauteur de 4 M€ en 2011 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni). La provision a diminué de 1 M€ par rapport à décembre 2010.

2011

ARS
87\$US\$
6%12,3
CHF

Note 6 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

EN MILLIONS D'EUROS	Clientèle	Réassureurs	Autres	TOTAL
12/2011				
Valeur brute	19 961	6 493	446	25 890
Créances saines	18 202	6 244	445	24 891
Créances douteuses	147	211		358
Créances compromises	612	38	1	651
% des créances douteuses et compromises sur le total des créances	3,49 %	3,83 %	0,22 %	3,52 %
Dépréciation sur base individuelle	(600)	(188)	(1)	(789)
Dépréciation créances saines	(62)	(70)		(132)
Dépréciation créances douteuses	(86)	(81)		(167)
Dépréciation créances compromises	(452)	(37)	(1)	(490)
Dépréciation collective sectorielle	(33)	(42)		(75)
Dépréciation des créances	(15)	(34)		(49)
Risque pays	(18)	(8)		(26)
TOTAL DES VALEURS NETTES (*)	19 229	6 262	445	24 936
(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)	9	485	223	727
12/2010				
Valeur brute	17 503	5 171	296	22 972
Créances saines	16 779	4 806	293	21 878
Créances douteuses	164	318	3	483
Créances compromises	560	48	2	611
% des créances douteuses et compromises sur le total des créances	4,14 %	7,08 %	1,09 %	4,76 %
Dépréciation sur base individuelle	(654)	(222)	(2)	(878)
Dépréciation créances saines	(61)	(62)		(124)
Dépréciation créances douteuses	(98)	(112)	(1)	(211)
Dépréciation créances compromises	(486)	(47)	(1)	(543)
Dépréciation collective sectorielle	(38)	(23)		(71)
Dépréciation des créances	(21)	(27)		(48)
Risque pays	(17)	(6)		(23)
TOTAL DES VALEURS NETTES (*)	16 811	4 916	296	22 023
(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)	75	520	108	697

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de holding.

La provision pour risque pays concerne essentiellement le Brésil et dans une moindre mesure l'Argentine, la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Créances d'impôts et taxes fiscales	176	153
Créances d'impôts courants	8	20
Créances d'impôts différés	92	85
Créances fiscales hors impôts courants	96	48
Comptes de régularisation et actifs divers	342	328
Autres débiteurs divers	145	108
Comptes de régularisation actif	29	32
Autres actifs		1
Valeurs reçues à l'encaissement	108	143
Part des réassureurs dans les provisions techniques	60	36
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)	518	473
(*) Dont entreprises liées	102	67

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période	36	15
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	25	22
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(2)	(1)
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE	60	36

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 8 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

EN MILLIONS D'EUROS	Valeur bilan des SME	Résultat
12/2011		
Nissan Renault Finance Mexico (Financement Clientèle)	36	6
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	36	6
12/2010		
Nissan Renault Finance Mexico (Financement Clientèle)	34	2
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	34	2

Note 9 : Immobilisations corporelles et incorporelles

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Valeur nette des immobilisations incorporelles	2	2
Valeur brute	29	29
Amortissements et provisions	(27)	(27)
Valeur nette des immobilisations corporelles	20	22
Valeur brute	109	109
Amortissements et provisions	(89)	(86)
TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	22	25

Note 10 : Écarts d'acquisition

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	38	38
Italie	9	9
Argentine	7	8
Corée du Sud	17	17
TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS	83	84

Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le goodwill de ce pays a été intégralement déprécié en 2008.

Note 11 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre

11.1 Ventilation des dettes par méthode d'évaluation

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Dettes évaluées au coût amorti – Hors couverture juste valeur	17 505	17 574
Dettes envers les établissements de crédit	3 903	3 938
Dettes envers la clientèle	718	656
Dettes représentées par un titre	12 824	12 980
Dettes évaluées au coût amorti – Couverture juste valeur	5 158	2 313
Dettes envers les établissements de crédit	170	188
Dettes représentées par un titre	4 988	2 144
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	22 663	19 887

11.2 Dettes envers les établissements de crédit

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Dettes à vue envers les établissements de crédit	150	164
Comptes ordinaires créditeurs	80	65
Emprunts au jour le jour		2
Autres sommes dues	70	97
Dettes à terme envers les établissements de crédit	3 983	3 943
Comptes et emprunts à terme	3 879	3 839
Dettes rattachées	104	44
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (*)	4 133	4 107
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>99</i>

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Financement de l'Économie Française (SFEF) par RCJ Banque s'élève à 1 225 M€ au 31 décembre 2011, en contrepartie d'un refinancement de 795 M€.

Par ailleurs, la valeur comptable du collatéral présenté à la Banque centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2011 à 2 601 M€, soit 172 M€ en créances privées et 2 429 M€ en titres des véhicules de titrisation.

2011

ARS
87\$US
6%12,3
CHF

Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 350 M€ à fin décembre 2011 contre 450 M€ à fin décembre 2010, et est présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

11.3 Dettes envers la clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Comptes créditeurs de la clientèle	711	648
Comptes ordinaires créditeurs	94	95
Comptes créditeurs à terme	617	553
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	7	8
Autres sommes dues à la clientèle	6	7
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	1
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE (*)	718	656
(*) Dont entreprises liées ⁽¹⁾	657	599

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une annulation de gage isolée accordée à RC Banque SA, par le constructeur Renault pour un montant de 550 M€, contre la cession d'un portefeuille géographique des risques de délitance du Groupe Renault Mobil Group, en remplacement des deux conventions existantes.

11.4 Dettes représentées par un titre

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Titres du marché interbancaire		824
Titres du marché interbancaire		703
Dettes rattachées sur titres du marché interbancaire		61
Titres de créances négociables⁽¹⁾	3 213	2 716
Certificat de dépôts	3 054	2 053
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	70	126
BMTN et assimilés	37	29
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	42	9
Autres dettes représentées par un titre⁽²⁾	3 704	3 775
Autres dettes représentées par un titre	3 700	3 772
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	4	3
Emprunts obligataires et assimilés	10 895	7 809
Emprunts obligataires	10 776	7 698
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	119	111
TOTAL DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE (*)	17 812	15 124
(*) Dont entreprises liées	127	

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RC Banque SA, RC (CI) Brazil et DAC SA.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (DAC SA et Cagiva S.A.), italienne (RC) (Socorsaki), allemande (RC) (Banque Norddeutsche) et anglaise (RC) (Financial Services Ltd).

11.5 Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

EN MILLIONS D'EUROS	Variable	Fixe	TOTAL
12/2011			
Dettes sur les établissements de crédit	1 078	3 055	4 133
Dettes envers la clientèle	616	102	718
Titres du marché interbancaire			
Titres de créances négociables	1 357	1 857	3 214
Autres dettes représentées par un titre	3 489	214	3 703
Emprunts obligataires	1 511	9 384	10 895
TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX	8 051	14 612	22 663
12/2010			
Dettes sur les établissements de crédit	944	3 103	4 107
Dettes envers la clientèle	636	50	686
Titres du marché interbancaire	457	367	824
Titres de créances négociables	927	1 789	2 716
Autres dettes représentées par un titre	3 547	229	3 776
Emprunts obligataires	1 107	6 701	7 808
TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX	7 588	12 299	19 887

11.6 Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.



Note 12 : Titrisation

EN MILLIONS D'EUROS	Titrisation - Opérations publiques				
	DIAC S.A.	COGERA S.A.	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Niederlassung	
Entités cédantes	France	France	Italie	Allemagne	
Pays	France	France	Italie	Allemagne	
Date de début	octobre 2006	avril 2010	juillet 2007	juillet 2010	décembre 2011
Durée maximale des fonds	octobre 2020	octobre 2015	octobre 2023	avril 2023	avril 2023
Asset SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Alliance Auto Loans Italy SPV Loi 130	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT	
Montant des créances cédées à l'origine	2 323	1 235	1 402	1 793	
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	
Créances cédées au 31/12/11	1 830	1 545	1 238	1 825	
Rehaussement de crédit au 31/12/11	Cash réserve pour 0,10 % Sur-collatéralisation en créances de 16,4 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,8 %	Sur-collatéralisation en créances de 4,61 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 15,8 %	Cash réserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 12,7 %
Issuing SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Funding PLC Irlande	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT	
Émissions publiques Moyen terme Titres émis au 31/12/11 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A Notation AAA 337,6	Séries 2010-1 Class A Notation AAA 750	Séries 2007-1 Class A Notation AAA 288,7	Class A Notation AAA 679	Class A Notation AAA 800
	Class B Notation A 94,3	Séries 2005-1 Class B Non Notées 36,5	Séries 2007-1 Class B Notation A 35,5	Class B Notation A 28	Class B Notation A 25,7
Placements privés listés Court terme Titres émis au 31/12/11	Class R Notation AAA 1 136,5	Séries 2005-2 Class A Notation AAA 250		Class R Notation AAA 176,8	

Le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation (France, Allemagne et Italie) portant sur le réseau de distribution ou sur des créances sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*.

Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservée par le groupe. Le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 8 739 M€ au 31 décembre 2011 (7 247 M€ au 31 décembre 2010). Un passif de 3 704 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.

En application des règles de consolidation, les parts résiduelles et parts court terme éventuellement souscrites par RCI Banque S.A. sont éliminées dans les comptes consolidés.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, en 2011 certaines opérations sont assurées par conduit :

- 630 M€ de créances concessionnaires en Allemagne,
- 680 M€ de contrats de leasing à la clientèle en Allemagne,
- 799,5 M€ de créances clientèle au Royaume-Uni.

Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus.

L'ensemble des créances titrisées, y compris les intérêts courus non échus, a été maintenu à l'actif du bilan.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 13 : Comptes de régularisation et passifs divers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Dettes d'impôts et taxes fiscales	430	300
Dettes d'impôts courants	90	58
Dettes d'impôts différés	317	275
Dettes fiscales hors impôts courants	33	27
Comptes de régularisation et passifs divers	886	841
Dettes sociales	51	48
Autres créiteurs divers	665	625
Comptes de régularisation passif	155	151
Comptes d'encaissement	15	17
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)	1 216	1 201
(*) Dont entreprises liées	64	97

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

Note 14 : Provisions

EN MILLIONS D'EUROS	12/2010	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	84	37	(6)	(41)	(2)	128
Provisions pour risques de litiges	5		(1)			4
Autres provisions	79	33	(5)	(41)	(2)	124
Provisions sur opérations non bancaires	76	17	(8)	(12)	3	77
Provisions pour engagements de retraite et ass.	27	4	(2)		2	31
Provisions pour restructurations	13		(4)	(3)		6
Provisions pour risques fiscaux et litiges	35	12	(2)	(8)		37
Autres provisions	3	1		(2)	1	3
TOTAL DES PROVISIONS	162	110	(14)	(54)	1	205

(*) Autres variations - Retraitement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

Chacun des litiges connus dans lesquels RCi Banque ou des sociétés du groupe sont impliquées fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2011 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.



La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analyse ainsi :

Variation de la provision technique d'assurance

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période	52	22
Dotations aux provisions techniques des contrats d'assurance	50	31
Prestations payées	(3)	(1)
PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE	105	52

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Montant de la provision sociétés françaises	23	22
Montant de la provision sociétés étrangères	8	5
TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE	31	27
Principales hypothèses actuarielles retenues		
Âge de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2,90 %	2,90 %
Taux d'actualisation financière	4,36 %	4,16 %
Taux de départ	4,34 %	4,49 %

Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

EN MILLIONS D'EUROS	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Écarts actuariels non comptabilisés	Provisions au bilan
Solde au 31 décembre 2009	45	(19)	26		26
Charge nette de l'exercice 2010	4		4		4
Prestations et contributions payées	(2)		(2)		(2)
Écarts actuariels	2	(3)	(1)		(1)
Écart de conversion	1	(1)		1	1
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
Solde au 31 décembre 2010	50	(24)	26	1	27
Charge nette de l'exercice 2011	5	1	6	(2)	4
Prestations et contributions payées	(1)	(1)	(2)		(2)
Écarts actuariels ⁽¹⁾	2		2	1	3
Écart de conversion	1	(1)			
Résultat attendu des fonds		(1)	(1)		(1)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	57	(26)	31		31

(1) Différence entre la valeur actuarielle des engagements et les effets d'espérance.

Les taux de rendement attendus sur les fonds investis en 2011 sont de 6,30 % au Royaume-Uni, de 5,18 % aux Pays-Bas et de 2,50 % en Suisse.

Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Coût des services rendus	2	2
Coût de la désactualisation	2	2
CHARGES NETTES	4	4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 15 : Dépréciations constituées en couverture d'un risque de contrepartie

EN MILLIONS D'EUROS	12/2010	Dotations	Reprises		Autres variations (*)	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	976	306	(242)	(150)	8	897
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	875	294	(242)	(132)	7	797
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	75	22		(18)		75
Opérations sur titres	30				1	31
Dépréciations sur opérations non bancaires	8	1	(1)	(1)	1	8
Autres couvertures des risques de contrepartie	8	1	(1)	(1)	1	8
TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIES	984	307	(244)	(151)	9	985

(*) Autres variations = Résultat net, effet des variations de change, effet de la variation de périmètre

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

Note 16 : Dettes subordonnées

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Dettes évaluées au coût amorti	251	252
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	1	2
Dettes évaluées à la juste valeur	10	11
Titres participatifs	10	11
TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES	261	263

L'émission publique des dettes subordonnées de 250 M€ mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de dix ans (remboursement *in fine* le 7 avril 2015),
- en devise euro,
- au taux d'intérêt Euribor trois mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (taux annuel monétaire) et une partie variable obtenus en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe DIAC de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.



Note 17 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2011					
Actifs financiers	7 658	8 413	10 095	92	26 258
Instrumente dérivés	18	70	222		310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	7	5	25	28	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	944	2	1		947
Prêts et créances sur la clientèle	6 672	8 214	9 830	61	24 877
Opérations de location opérationnelle	17	22	17	3	59
Passifs financiers	6 667	4 451	11 327	570	23 015
Instrumente dérivés	41	10	40		91
Dettes envers les établissements de crédit	2 251	665	1 217	10	4 133
Dettes envers la clientèle	162	8		550	718
Dettes représentées par un titre	4 212	3 780	9 820		17 812
Dettes subordonnées	1		250	10	261
12/2010					
Actifs financiers	6 826	7 114	9 137	44	23 121
Instrumente dérivés	12	30	39		81
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	2	2	12	9	25
Prêts et créances sur les établissements de crédit	994	8			992
Prêts et créances sur la clientèle	5 807	7 041	9 098	35	21 951
Opérations de location opérationnelle	21	33	18		72
Passifs financiers	5 191	5 601	8 176	1 258	20 287
Instrumente dérivés	26	63	23	15	137
Dettes envers les établissements de crédit	2 212	640	1 252	3	4 107
Dettes envers la clientèle	103	3		550	656
Dettes représentées par un titre	2 840	4 954	6 950	680	15 124
Dettes subordonnées		1	251	11	263

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 18 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
12/2011					
Passifs financiers	6 539	4 925	12 491	580	24 635
Instruments dérivés	98	114	225		437
Dettes envers les établissements de crédit	2 218	592	1 217	10	4 027
Dettes envers la clientèle	161	6		550	717
Dettes représentées par un titre	3 932	3 659	9 817		17 408
Dettes subordonnées			250	11	261
Intérêts futurs à payer	230	504	982	9	1 795
Engagements de financements et garanties données – clientèle	1 634				1 634
TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE	9 273	4 925	12 491	580	26 269
12/2010					
Passifs financiers	5 363	5 771	8 758	1 256	21 139
Instruments dérivés	83	92	112	3	290
Dettes envers les établissements de crédit	2 207	599	1 252	3	4 061
Dettes envers la clientèle	102	3		550	655
Dettes représentées par un titre	2 856	4 741	6 550	680	14 927
Dettes subordonnées			250	11	261
Intérêts futurs à payer	105	336	495	9	945
Engagements de financements et garanties données – clientèle	1 992				1 992
TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE	7 345	5 771	8 758	1 256	23 131

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielles notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts. Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.



Note 19 : Juste valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)

19.1 Décomposition par nature

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011			12/2010		
	VNC (*)	JV (*)	Écart (*)	VNC (*)	JV (*)	Écart (*)
Actifs financiers	26 258	26 337	79	23 121	23 262	171
Instruments dérivés	310	310		81	81	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	65	65		25	25	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	947	947		992	992	
Prêts et créances sur la clientèle	24 877	24 956	79	21 951	22 122	171
Opérations de location opérationnelle	59	59		72	72	
Passifs financiers	23 015	22 860	155	20 287	20 602	(315)
Instruments dérivés	91	91		137	137	
Dettes envers les établissements de crédit	4 133	4 112	21	4 107	4 066	41
Dettes envers la clientèle	718	718		656	656	
Dettes représentées par un titre	17 812	17 675	137	15 124	15 476	(352)
Dettes subordonnées	261	264	(3)	263	267	(4)

(*) VNC : Valeur nette comptable – JV : Juste valeur – Écart : Gains ou pertes latents.

■ Hypothèses et méthodes retenues

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et / ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas d'outil de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

● Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2011, ou 31 décembre 2010 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

● Créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées; leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

● Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux provisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19.2 Décomposition par niveau (IFRS 7)

EN MILLIONS D'EUROS	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL 12/2011
Actifs comptabilisés à la juste valeur	36	310		346
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	36			36
Instruments dérivés		310		310
Passifs comptabilisés à la juste valeur	10	91		101
Titres participatifs	10			10
Instruments dérivés		91		91

La hiérarchie à trois niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7, est la suivante :

- **niveau 1** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ;
- **niveau 2** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables ;
- **niveau 3** : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti – couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

Note 20 : Engagements donnés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Engagements de financement	1 626	1 001
Engagements en faveur de la clientèle	1 626	1 001
Engagements de garantie	8	18
Engagements d'ordre de la clientèle	8	18
Engagements sur titres	8	00
Autres titres à livrer	8	00
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)	1 642	2 079
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>18</i>

Suite à la suppression de la prime à la casse au 31 décembre 2010 en France, les financements en pré-gestion de Diac S.A. avaient augmenté de 121 M€ à fin 2010.

Note 21 : Engagements reçus

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Engagements de financement	4 617	4 572
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 616	4 571
Engagements reçus de la clientèle	1	1
Engagements de garantie	6 779	5 798
Engagements reçus d'établissements de crédit	130	127
Engagements reçus de la clientèle	3 579	2 790
Engagements de reprise reçus	3 070	2 932
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)	11 396	10 371
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 977</i>	<i>1 997</i>

RCI Banque dispose au 31 décembre 2011 de 4 589 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 665 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement. Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.



Note 22 : Exposition au risque de change

EN MILLIONS D'EUROS	Bilan		Hors bilan		TOTAL	Position nette	
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte		Det. Monétaire	Det. Structurelle
12/2011							
Position en USD	1 005			(1 008)	(1)	(1)	
Position en GBP		(294)	495		101		101
Position en CHF		(33)	36		3		3
Position en CZK		(2)	21		19		19
Position en ARS	25				25		25
Position en BRL	132				132		132
Position en PLN		(62)	113		51		51
Position en HUF		(1)	6		5		5
Position en RON	2				2	2	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK		(24)	24				
Position en TRY	19				19		19
Position en SEK		(46)	46				
EXPOSITIONS TOTALES	1 237	(562)	741	(1 006)	509	1	508
12/2010							
Position en USD		(57)	57				
Position en GBP	405			(369)	99		99
Position en JPY		(92)	92				
Position en CHF	198			(154)	4		4
Position en CZK	30			(10)	20		20
Position en ARS	26				26		26
Position en BRL	139				139		139
Position en PLN	74			(16)	58		58
Position en HUF	7				7		7
Position en RON	1				1	1	
Position en KRW	143				143		143
Position en MAD	11				11		11
Position en DKK	5			(5)			
Position en SEK	37			(37)			
EXPOSITIONS TOTALES	1 096	(149)	149	(588)	508	1	507

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCJ Banque S.A.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite de 11 M€ imposée par le Groupe Renault. Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 23 : Intérêts et produits assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	2 145	1 976
Opérations avec les établissements de crédit	23	14
Opérations avec la clientèle	1 447	1 319
Opérations de location financière	533	439
Opérations de location opérationnelle	20	30
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	110	114
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	4	10
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(223)	(194)
Opérations avec la clientèle	(170)	(143)
Opérations de location financière	(53)	(45)
TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)	1 922	1 702
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>521</i>	<i>439</i>

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 24 : Intérêts et charges assimilés

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Opérations avec les établissements de crédit	(272)	(210)
Opérations avec la clientèle	(10)	(8)
Opérations de location opérationnelle	(12)	(19)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(104)	(175)
Charges sur dettes représentées par un titre	(525)	(385)
Autres intérêts et charges assimilés	(11)	(9)
TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS (*)	(934)	(816)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(27)</i>	<i>(18)</i>

Note 25 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Gains (pertes) nets sur instruments financiers	1	(2)
Gains et pertes nets sur opérations de change	(66)	112
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	66	(113)
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	2	(1)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	181	(7)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(182)	7
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR	1	(2)

Note 26 : Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Autres actifs financiers	5	1
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	5	1
TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES	5	1

2011

ARS
87\$US\$
6%12,3
CHF

Note 27 : Produits (charges) nets des autres activités

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Autres produits d'exploitation bancaire	586	534
Prestations accessoires aux contrats de financement	313	336
Produits des activités de services	179	115
Produits liés aux fins de contrats de location non douteux	63	60
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	<i>8</i>	<i>8</i>
Autres produits d'exploitation bancaire	31	23
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	<i>7</i>	<i>4</i>
Autres charges d'exploitation bancaire	(411)	(395)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financements	(157)	(166)
Coûts des activités de services	(113)	(75)
Charges liées aux fins de contrats de location non douteux	(57)	(58)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	<i>(10)</i>	<i>(7)</i>
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(63)	(75)
Autres charges d'exploitation bancaire	(21)	(32)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	<i>(2)</i>	<i>(10)</i>
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire	2	11
Autres produits d'exploitation non bancaire	14	20
Autres charges d'exploitation non bancaire	(12)	(9)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITES (*)	177	150
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe, détaillés ci-après :

Produits nets de l'activité d'assurance

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Primes brutes émises	91	42
Variation des provisions techniques	(54)	(30)
Sinistres payés	(3)	(1)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	2	1
Charges et produits nets de cessions en réassurance	4	5
TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE	40	17

Note 28 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Frais de personnel	(199)	(200)
Rémunération du personnel	(138)	(135)
Charges de retraites et assimilées	(15)	(15)
Autres charges sociales	(42)	(41)
Autres charges de personnel	(4)	(9)
Autres frais administratifs	(152)	(136)
Impôts et taxes hors IS	(19)	(14)
Loyers	(14)	(13)
Autres frais administratifs	(119)	(110)
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)	(351)	(236)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2</i>	<i>2</i>

EN NOMBRE	12/2011	12/2010
Effectif moyen		
Financements et services en France	1 297	1 290
Financements et services à l'étranger	1 533	1 549
TOTAL	2 830	2 842

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est classée en « impôts et taxes hors IS ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 29 : Coût du risque par catégorie de clientèle

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Coût du risque sur financement clientèle	(57)	(94)
Dotations pour dépréciation	(208)	(315)
Reprises de dépréciation	271	309
Pertes sur créances irrécouvrables	(136)	(179)
Récupérations sur créances amorties	16	11
Coût du risque sur financement des Réseaux	9	9
Dotations pour dépréciation	(69)	(82)
Reprises de dépréciation	94	97
Pertes sur créances irrécouvrables	(16)	(9)
Coût du risque sur autres activités	(4)	
Variation de la provision pour risques pays	(4)	(1)
Variation des dépréciations des autres créances		1
TOTAL DU COÛT DU RISQUE	(52)	(85)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 30 : Impôts sur les bénéfices

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
Impôts exigibles	(219)	(198)
Impôts courants sur les bénéfices	(219)	(158)
Impôts différés	(46)	(56)
Impôts différés	(46)	(56)
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(265)	(254)

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.



Ventilation du solde net bilanciel des impôts différés (ID)

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	12/2010
ID sur dépréciations	89	65
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	11	18
ID sur déficits reportables	38	33
ID sur autres actifs et passifs	(25)	(27)
ID sur opérations de location	(341)	(279)
ID sur immobilisations	(1)	5
Provisions sur impôts différés actif	(6)	(6)
TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	(235)	(190)

Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique

EN POURCENTAGE	12/2011	12/2010
Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France	36,10 %	34,43 %
Différentiel de taux d'imposition des entités françaises	0,71 %	0,24 %
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	- 3,23 %	- 4,06 %
Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux	- 0,02 %	0,00 %
Effet des entreprises associées mises en équivalence	- 0,25 %	- 0,12 %
Autres impacts	0,37 %	- 0,09 %
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	23,68 %	20,40 %

Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

EN MILLIONS D'EUROS	Avant IS	IS	Net
VARIATION 2011 des capitaux propres			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3		3
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(1)		(1)
Différences de conversion	(26)		(26)
Autres gains et pertes latents	1		1
VARIATION 2010 des capitaux propres			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	70	(24)	46
Écarts actuariels sur engagements de retraite	1		1
Différences de conversion	67		67
Autres gains et pertes latents	(1)		(1)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenu par	2011	2010
SOCIÉTÉ MÈRE : RCI BANQUE S.A.						
Succursales de RCI Banque S.A.						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque S.A. Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich*	Autriche					
RCI Banque S.A. Sucursal España	Espagne					
RCI Banque S.A. Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Banca Podružnica Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque S.A. Succursale Italiana	Italie					
RCI Banque S.A. Branch Ireland*	Irlande					
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			100	100
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100			100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100			100	100
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brazil	99,92	-		99,92	99,92
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brazil	60,12			60,12	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	Brazil	60,09			60,09	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brazil	100			100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du Sud	100			100	100
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Cogira S.A.	France	-	94,81	Diac S.A.	94,81	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	94,58	15,41	Renault Acceptance Ltd	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100			100	100

2011

ARS
87\$

5%

12,3
CHF

	Pays	Participation directe de RCI Banque	Participation indirecte de RCI Banque		Pourcentage d'intérêt		
			%	Détenu(e) par	2011	2010	
RCI Services Ltd	Malte	100				100	100
RCI Insurance Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd		100	100
RCI Life Ltd	Malte		100	RCI Services Ltd		100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100				100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100				100	100
Renault Crédit Polska Sp. z o.o.	Pologne	100				100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100				100	100
RCI Gest Instituição Financeira de Crédito S.A.	Portugal	100				100	100
RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.		100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. Tchèque	100				100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie		100	RCI Finantaro Romania		100	100
RCI Finantaro Romania S.R.L.	Roumanie	100				100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100				100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100				100	100
SPV							
SPV Alliance Auto Loans - Italy	Italie		(cf note 12)	RCI Banque Succursale Italiana			
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne		(cf note 12)	RCI Banque Niederlassung			
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne			RCI Banque Niederlassung			
SPV DFP RHOMBUS S.A.	Allemagne			RCI Banque Niederlassung			
FCC Cars Alliance Auto Loans - France	France		(cf note 12)	Diac S.A.			
FCT Cars Alliance DFP France	France		(cf note 12)	Cogere S.A.			
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd			
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT							
Renault Crédit Car	Belgique		50,10	Renault AutoFin S.A.		50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. tchèque	50				50	50
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE							
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15				15	15

* Entité antérieurement existante en 2011

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Annexe 1 : Activité du groupe

EN MILLIONS D'EUROS	Année	Encours nets à fin décembre	Dont Réseaux à fin décembre
Europe occidentale	2011 2010	20 065 19 430	5 117 4 308
dont Allemagne	2011 2010	3 852 3 595	958 755
dont Espagne	2011 2010	1 717 1 821	409 342
dont France	2011 2010	8 969 8 151	2 239 1 932
dont Royaume-Uni	2011 2010	1 603 1 448	285 271
dont Italie	2011 2010	2 064 1 726	545 412
Brazil	2011 2010	2 058 1 232	756 313
Corée du Sud	2011 2010	1 326 1 158	12 12
Reste du monde*	2011 2010	1 042 900	378 303
TOTAL GROUPE RCI BANQUE	2011 2010	24 491 21 727	6 293 4 916

* Reste du monde : Argentine, Hongrie, Maroc, Pays nordiques, Pologne, République tchèque, Roumanie et Suède.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidant dans le même pays que l'entité.

2011

ARS
87\$

5%

12,3
CHF

Annexe 2 : Les risques financiers

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays dont la notation est inférieure à A (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction Financements et Trésorerie de RCI Banque pour le risque global de taux de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE LIQUIDITÉ, DE CHANGE ET DE CONTREPARTIE

Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite des filiales de refinancement : 20 M€
Limite des filiales commerciales : 10 M€
Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque : 30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant « t » l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux relatifs aux actifs commerciaux et aux actifs et passifs financiers d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant « t ».

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipés, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé du groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le service des risques financiers rattaché au département Contrôle Permanent. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2011, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 30 M€ fixée par le groupe.

Au 31 décembre 2011, une hausse des taux de 100 bp en euro aurait un impact négatif de 4,5 M€, une hausse de 100 bp des taux CHF un impact positif de 0,5 M€, et une baisse des taux en GBP un impact négatif de 0,1 M€. La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 6,0 M€ au 31 décembre 2011.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

■ Filiales de financement de ventes

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure, ils sont adossés en macro couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel. Dans les filiales où le ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro couverture.

■ Filiale de refinancement

L'activité principale de RCI Banque SA, est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux variable principalement.

Grâce à des opérations de macro couverture réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, la sensibilité de la holding de refinancement s'est maintenue sous la limite de 20 M€.

Ces swaps ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Une variation uniforme de la courbe des taux de 1 % appliquée à la valorisation de ces instruments aurait un impact sur les réserves consolidées reportées au 31 décembre 2011 de 39,2 M€ (avant impôts).

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

Des tests d'efficacité sont réalisés mensuellement afin de s'assurer de l'efficacité de la couverture des swaps ainsi mis en place.

Risque de liquidité

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Deux indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

■ Le nombre de jours de liquidité

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lesquels le groupe RCI Banque peut sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidité suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

■ La réserve de liquidité

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisables en Banque centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmés.

Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2011 de 4 548 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées (hors Brésil pour 41 M€ dont le refinancement n'est pas centralisé), d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 665 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).



Le risque de change

- Très faible historiquement, la position de change de RCJ Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3 M€ tout au long de l'année.
- Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure, à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés. Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées. Par exception, une limite a été allouée de 2,5 M€ à la Roumanie, 0,5 M€ à la Hongrie et 0,1 M€ à la Corée du Sud, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie. La limite globale du groupe RCJ Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17 M€.
- Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.
- Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du Directeur financements et trésorerie.

Au 31 décembre 2011, la position de change consolidée du groupe RCJ Banque atteint 8,4 M€.

Le risque de contrepartie

- La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies au niveau consolidé du Groupe Renault et suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCJ Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.
- Le groupe RCJ Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.
- Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux, ainsi que les limites attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.
- Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement / livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.



**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES STATUTAIRES**

31 décembre 2011

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ces conditions qu'ont été réalisées les appréciations décrites dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels. Dans ce contexte et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, comme mentionné dans la note I-B de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Charlotte Vandeputte

Micha Missakian



ETATS FINANCIERS STATUTAIRES

31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	60
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	62
I. REGLES ET METHODES COMPTABLES	62
II. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	72
III. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	74
TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	96

BILAN

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Caisse, Banques centrales et CCP		82 564	272 950
Créances sur les établissements de crédit	1	5 424 210	5 484 039
Opérations avec la clientèle	2	7 286 699	5 291 461
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	3 827 947	4 168 005
Participations et autres titres détenus à long terme	4	203 327	331 324
Parts dans les entreprises liées	5	787 318	642 136
Crédit-bail et location avec option d'achat	6	431 000	182 237
Location simple		2 013	
Immobilisations incorporelles	7	154	78
Immobilisations corporelles	8	3 247	3 419
Autres actifs	9	31 661	51 634
Comptes de régularisation	10	232 257	154 719
TOTAL ACTIF		18 312 397	16 582 002

PASSIF - en milliers d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Dettes envers les établissements de crédit	11	2 197 416	3 422 263
Opérations avec la clientèle	12	903 191	784 460
Dettes représentées par un titre	13	13 056 659	10 295 526
Autres passifs	14	212 959	155 532
Comptes de régularisation	15	63 069	56 205
Provisions	16	83 687	93 827
Dettes subordonnées	17	251 468	251 108
Capitaux propres		1 543 948	1 523 081
Capital souscrit	18	100 000	100 000
Primes d'émission et de fusion	18	258 807	258 807
Réserves	18	19 614	17 403
Ecart de réévaluation	18	76	76
Report à nouveau	18	796 795	864 236
Résultat de l'exercice	18	368 656	282 559
TOTAL PASSIF		18 312 397	16 582 002

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En milliers d'euros	Notes	12/2011	12/2010
<u>Engagements donnés</u>	19	4 807 869	6 825 949
Engagements de financement		1 000 242	1 903 372
Engagements de garantie		1 792 961	2 757 505
Engagements sur titres			80 000
Autres engagements donnés		2 014 666	2 085 072
<u>Engagements recus</u>	20	8 301 747	8 692 377
Engagements de financement		6 185 179	6 163 772
Engagements de garantie		2 116 568	2 528 605

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	12/2011	12/2010
Intérêts et produits assimilés	23	784 646	797 252
Intérêts et charges assimilées	24	(640 425)	(617 396)
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	25	394 787	325 076
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	25	(334 700)	(273 758)
Produits sur opérations de location simple		1	
Revenus des titres à revenu variable	26	304 166	242 725
Commissions (Produits)		35 115	33 638
Commissions (Charges)		(30 790)	(24 957)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	27	(79)	135
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	27	10 643	1 706
Autres produits d'exploitation	28	96 236	102 391
Autres charges d'exploitation	29	(18 431)	(26 764)
PRODUIT NET BANCAIRE		601 169	560 048
Charges générales d'exploitation	30	(169 696)	(159 301)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(1 167)	(1 570)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		430 306	399 177
Coût du risque	31	1 243	(41 257)
RESULTAT D'EXPLOITATION		431 549	357 920
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	32	21 034	(23 094)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		452 583	334 826
Impôts sur les bénéfices	33	(83 927)	(52 267)
RESULTAT NET		368 656	282 559

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement 91-01 du 16 janvier 1991 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit (modifié par les règlements 92-05, 93-06, 94-03, 94-05 du Comité de la réglementation bancaire et financière, 99-04, 2000-03, 2004-16, 2005-04 et 2008-02 du Comité de la réglementation comptable. Ils intègrent les comptes des succursales à l'étranger.

La société RCI Banque compte 9 succursales implantées à l'étranger :

- En Allemagne, la succursale finance les ventes des réseaux Renault et Nissan ;
- En Italie, la succursale est dédiée au financement clientèle et réseaux des marques Renault et Nissan ;
- En Argentine, l'activité de la succursale concerne le financement du réseau ;
- Au Portugal, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;
- En Slovénie, la succursale finance les stocks de Véhicules Neufs et de Pièces Détachées des concessionnaires Renault du pays ;
- En Espagne, la succursale assure le financement clientèle et réseau des marques Renault et Nissan ;
- En Suède, l'entité propose une offre de financements aux concessionnaires et aux clients finaux de Renault établis en Suède, au Danemark, en Finlande ou en Norvège ;
- En Autriche, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;
- En Irlande, la succursale réalise des financements aux réseaux.

A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.

Il n'y a pas eu d'évolution significative en terme d'évaluation ou de présentation des comptes au cours de l'année.

B) Créances sur la clientèle

Principe d'évaluation et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé, lors du passage en pertes.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Facteurs réducteurs de risque

Le groupe RCI Banque pratique de manière limitée et localisée le recours à la cession des créances douteuses.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'incurred loss, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

Activité Réseau

Pour les encours les plus importants, tels que les créances réseaux, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation, sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation. Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel. Pour chaque pays où RCI Banque finance le réseau, les facteurs macro-économiques explicatifs du risque sur l'activité de financement du réseau sont identifiés sur une période longue et leur corrélation avec les pertes historiques est mise en évidence. Lorsque les indicateurs macro-économiques de référence font apparaître une dégradation, les créances saines sont dépréciées collectivement. Le taux de dépréciation traduit le taux de pertes en lien avec la dégradation observée.

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

C) Opérations de crédit-bail et de locations financières

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Afin de présenter un bilan et un compte de résultat plus détaillé, les opérations de crédit-bail réalisées par les succursales figurent sur des lignes spécifiques des états de synthèse, comme le prévoit le règlement 91-01.

Conformément au règlement CRC n°2009-03 du 3 décembre 2009, les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont depuis le 1^{er} janvier 2010 étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle ou linéaire.

Conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

D) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres, ou d'en assurer le contrôle.

On considère comme "Parts dans les entreprises liées" les titres des entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les autres titres relevant de cette catégorie mais qui ne sont pas susceptibles d'être inclus par intégration globale dans ce même ensemble sont classés en "Titres de participation".

Autres titres détenus à long terme

Relèvent de cette catégorie les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Principe d'évaluation et de provisionnement

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 Décembre 1976 (réévaluation légale).

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'usage est inférieure à ce coût d'acquisition. Celle-ci est généralement déterminée en fonction de la quote-part d'actif net détenue, calculée selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en paiement.

E) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe ou variable

Ces postes regroupent, conformément à la réglementation bancaire française, les valeurs mobilières, les instruments du marché interbancaire, les bons du Trésor et autres titres de créances négociables.

Les titres sont classés en trois catégories :

Titres de transaction

Ce sont des titres destinés à être cédés à brève échéance. L'évaluation de ce portefeuille se fait à la valeur de marché coupons courus inclus et les différences d'évaluation sont comptabilisées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois.

Ces titres sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, hors intérêts courus pour les obligations. Pour les titres à revenu fixe, les différences positives ou négatives apparaissant entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) font l'objet d'un étalement sur la durée de vie restante des titres. Cet étalement est porté au compte de résultat.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'une ligne de titres à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur comptable corrigée de l'étalement des décotes et primes.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance.

Ces titres sont soit couverts par des instruments de taux d'intérêt pour les protéger de façon durable contre le risque de taux, soit adossés à des financements long terme permettant leur conservation effective jusqu'à l'échéance.

Les décotes ou primes sont étalées sur la durée de vie restante des titres.

Les provisions pour dépréciation ne sont constituées que lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur des titres.

F) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Constructions	15 à 40 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans
- Logiciels informatiques acquis	1 à 3 ans

G) Emprunts

Primes et frais d'émission de titres ou d'obligations

Les primes et frais d'émission sont amortis sur la durée de vie des emprunts et figurent dans les comptes de régularisation.

Opérations complexes

Les opérations structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont généralement adossées à des ressources sous forme de dépôts ou émissions de titres et comprennent des swaps comportant une ou plusieurs clauses optionnelles particulières.

Dans le cadre de ces montages, les risques de marché (taux, change) sont strictement neutralisés.

Les résultats de ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata temporis.

H) Provisions

Engagements de retraite et assimilés

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

Provisions risques pays

Les provisions pour risques pays portent sur les créances consenties à certaines filiales et les titres d'investissement détenus par le siège sur ces filiales, et permettent de déduire du résultat fiscal un pourcentage de ces encours. Le pourcentage appliqué ainsi que les pays sur lesquels se calcule la provision sont listés dans la lettre de la Direction de la Législation Fiscale du 24/07/2004.

Les filiales sur lesquelles RCI Banque calcule cette provision sont situées dans des pays :

- De catégorie I avec déduction fiscale de 5% : Pologne, Hongrie, Corée et République tchèque
- De catégorie II avec déduction fiscale de 10% : Roumanie et Slovaquie

I) Conversion des éléments en devises

Conversion des comptes des succursales étrangères

Les succursales à l'étranger sont gérées comme des établissements autonomes. Par conséquent, il a été estimé plus pertinent de traduire les comptes des succursales à l'étranger comme ceux des filiales, à savoir :

- Les postes du bilan, à l'exception des comptes de liaison, sont convertis au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion sont inclus dans les comptes de régularisation

Opérations en devises

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires exprimés en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participations et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits dans des comptes d'écart de conversion ; ceux-ci sont regroupés dans les postes de bilan avec les comptes de titres auxquels ils se rapportent.

Les pertes de change ne sont provisionnées que si une cession ou un remboursement des titres est prévu au cours de l'exercice suivant. De même cet écart de change n'est passé au compte de résultat qu'en cas de cession ou remboursement pour la partie des montants afférente aux titres cédés ou remboursés.

J) Instruments financiers de change et de taux

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors bilan.

Instruments financiers de taux d'intérêt négociés sur les marchés de gré à gré

Il s'agit principalement d'opérations d'échange de taux d'intérêt dans le cadre d'une gestion du risque global de taux. Les charges et produits relatifs à ces opérations d'échange de taux d'intérêt sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Par ailleurs, les résultats dégagés sur les autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt, tels que les Forward Rate Agreements (F.R.A.), les caps, les floors et les collars, sont inscrits au compte de résultat de manière échelonnée sur la durée de vie des éléments couverts.

Lorsque le groupe est amené à prendre des positions isolées, les instruments concernés, traités sur des marchés de gré à gré sont valorisés selon la méthode suivante : les flux futurs certains sont actualisés sur une courbe de taux zéro coupon de la classe d'instruments correspondants. Les cotations de courbes de taux et de change sont extraites quotidiennement et automatiquement. Seules les moins-values relatives à des ensembles homogènes de contrats sont provisionnées.

Instruments de change

Les instruments de change ont essentiellement pour but de couvrir le risque de change. Le résultat relatif à ces opérations est pris en compte de manière symétrique sur la durée de vie des éléments couverts.

K) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « mark to market positif + add-on » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur l'or (en % du nominal)
<= 1 an	0%	1%
1 an < durée <= 5 ans	0,50%	5%
> 5 ans	1,50%	7,50%

L) Secteurs Opérationnels

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors.

Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

La répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel ».

- L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.
- L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.
- Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

M) Implantation par zones géographiques

Une ventilation par zone géographique d'implantation est présentée dans les notes annexes pour les postes du Bilan et du Compte de Résultat jugés les plus pertinents (conformément à l'article 28 du CRC 2002-03).

N) Consolidation

Le groupe RCI Banque établit depuis 2005 ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ses états financiers, conformément à l'option prévue en France pour les groupes publiant des comptes consolidés.

La société RCI Banque est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe Renault.

2. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2011 :

La liquidité statique : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario gris » : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

La réserve de liquidité s'établit à 3443 M€ au 31 décembre 2011. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2010 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial poursuit sa décroissance en 2011, bénéficiant de l'amélioration des politiques d'acceptation et de recouvrement.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ainsi que les taux de swap de référence ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, le groupe RCI Banque a fait preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit bancaire

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

3. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Note 1 : Créances sur les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Créances à vue sur établissements de crédit	374 933	1 630 282
Comptes ordinaires débiteurs	341 496	1 603 065
Prêts au jour le jour	32 350	24 545
Créances rattachées	1 087	2 672
Créances à terme sur établissements de crédit	5 049 277	3 853 757
Prêts participatifs ou subordonnés	2 000	
Comptes et prêts à terme	4 996 863	3 805 758
Créances rattachées	50 414	47 999
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	5 424 210	5 484 039
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>5 331 585</i>	<i>5 386 493</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	2 048 514	2 867 814
De 3 à 12 mois	830 631	839 660
De 1 à 5 ans	2 545 065	1 776 565
Supérieur à 5 ans		
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	5 424 210	5 484 039

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2011	12/2010
France	5 362 497	5 418 258
Union européenne (hors France)	47 219	56 410
Reste du monde	14 494	9 371
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	5 424 210	5 484 039

Note 2 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Crédits non douteux à la clientèle	3 460 810	3 058 379
Encours de crédit affecté non titrisé	1 795 525	1 917 224
Encours sur financement réseaux	1 705 849	1 186 607
Créances rattachées sur contrats non douteux	3 806	3 772
Provisions sur créances impayées	(44 370)	(49 224)
Crédits douteux à la clientèle	91 578	84 930
Créances rattachées sur contrats douteux	1 249	1 314
Créances sur contrats douteux	152 496	153 213
Provisions sur contrats douteux	(71 176)	(75 738)
Créances rattachées sur contrats douteux compromis	4 099	5 114
Créances sur contrats douteux compromis	160 714	172 248
Provisions sur contrats douteux compromis	(155 804)	(171 221)
Concours divers	3 461 287	2 246 686
Créances commerciales	64 189	41 724
Prêts à la clientèle financière	1 170 256	504 707
Autres concours à la clientèle	2 197 897	1 658 739
Valeurs non imputées	342	332
Créances rattachées sur concours divers	26 376	38 957
Créances douteuses sur concours divers	2 227	2 227
Comptes ordinaires	386 972	29 251
Comptes ordinaires sains	386 334	28 767
Créances rattachées sur comptes ordinaires non douteux	614	212
Comptes ordinaires douteux	24	272
Etalements	(113 948)	(127 785)
Etalement des bonifications reçues	(150 987)	(153 072)
Etalement des frais de dossier reçus	(19 911)	(19 455)
Etalement des commissions versées	54 689	42 766
Etalement des autres charges versées	2 261	1 976
Total net des créances sur la clientèle (*)	7 286 699	5 291 461
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 604 710</i>	<i>1 668 716</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	3 570 850	2 458 393
De 3 à 12 mois	2 245 028	1 517 474
De 1 à 5 ans	1 446 827	1 291 905
Supérieur à 5 ans	23 994	23 689
Total net des créances sur la clientèle	7 286 699	5 291 461

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2011	12/2010
France	2 297 450	859 618
Union européenne (hors France)	4 866 848	4 350 293
Reste du monde	122 401	81 550
Total net des créances sur la clientèle	7 286 699	5 291 461

Ventilation par secteurs d'activité	12/2011	12/2010
Financement clientèle	1 687 134	1 793 995
Valeur brute des encours	1 862 345	1 991 131
Dépréciation des encours	(175 211)	(197 136)
Financement réseaux	1 751 306	1 221 529
Valeur brute des encours	1 847 445	1 320 576
Dépréciation des encours	(96 139)	(99 047)
Autres activités	3 848 259	2 275 937
Valeur brute des encours	3 848 259	2 275 937
Dépréciation des encours		
Total net des créances sur la clientèle	7 286 699	5 291 461

Note 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Titres de placement	2 977 939	3 223 650
Titres à revenu fixe	2 987 611	3 243 750
Créances rattachées sur titres de placement à revenu fixe	2 066	2 481
Provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe	(11 738)	(22 581)
Titres d'investissement	850 008	944 355
Titres à revenu fixe	850 008	944 355
Total des obligations et autres titres à revenu fixe (*)	3 827 947	4 168 005
(*) Dont entreprises liées	850 009	944 355
(*) Dont titres cotés	2 508 761	2 846 648

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	1 308 924	1 103 237
De 3 à 12 mois	769 716	545 490
De 1 à 5 ans	1 749 307	2 097 666
Supérieur à 5 ans		421 612
Total des obligations et autres titres à revenu fixe	3 827 947	4 168 005

La valeur de marché de ces titres de placement est de 2 497 MEUR en 2011 contre 2 824 MEUR en 2010. La moins value latente s'élève à 11,6 MEUR en 2011 (après prise en compte de la décote) contre une moins value latente de 22,2 MEUR en 2010.

Les titres d'investissement correspondent exclusivement à des titres émis par RCI Korea Ltd et acquis par RCI Banque. La valeur de marché de ces titres est de 867,8 MEUR en 2011 contre 968,7 MEUR en 2010 et la plus value latente s'élève à 22 MEUR en 2011 contre 28,7 MEUR en 2010.

Détail des titres de placement acquis dans le cadre d'opérations de titrisation

Entités cédatantes	DIAC SA	COGERA SA	Succursale Italienne	Succursale Allemande	Succursale Allemande
Date de début	octobre-06	avril-10	juillet-07	novembre-08	juillet-10
Véhicule d'émission	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France	Alliance Auto Loans Italy SPV Loi 130	Cars Alliance Auto Leases Germany FCT	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Contrats de leasing à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Emissions publiques	Class A Notation AAA	Class A Notation AAA	Class A Notation AAA		Class A Notation AAA
Moyen terme	47 140	750 000	113 837		217 553
Montant (en Keur) des titres souscrits par la société au 31-12-11	Class B Notation A 22 300	Class B Non notées 36 500	Class B Notation A 9 800		Class B Notation A 53 700
Placements privés listés	Class R Notation AAA	Class A Notation AAA			Class R Notation AAA
Cout terme	886 500	250 000			176 800
Montant (en Keur) des titres souscrits par la société au 31-12-11			Class C Non notées 2 000	Class B Non notées 207 400	Class C, S, T Non notées 215 600
Dépréciations totales	(585)	(11 060)			(93)

Note 4 : Participations et autres titres détenus à long terme

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Valeurs brutes des titres	203 538	331 535
Titres de participation	203 326	331 323
Autres titres détenus à long terme	212	212
Provisions pour dépréciation des titres	(211)	(211)
Provisions sur autres titres détenus à long terme	(211)	(211)
Total des participations et autres titres détenus à long terme	203 327	331 324

La variation sur titres de participation entre décembre 2010 et décembre 2011 s'explique principalement par le reclassement en 2011 en parts dans les entreprises liées des filiales Courtage SA, RCI Servicios Colombia SA, Companhia de Arrendamento Mercantil Renault do Brasil, Rombo Companhia Financiera et Companhia de CFI Renault do Brasil. Ces filiales étaient classées en décembre 2010 en titres de participation.

Note 5 : Parts dans les entreprises liées

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Parts dans les entreprises liées	800 655	653 535
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(13 337)	(11 399)
Total des parts dans les entreprises liées	787 318	642 136

Les principales filiales ont le statut d'établissement de crédit en France ou seraient considérées comme telles à l'étranger à l'égard de la réglementation française. Ces titres ne sont pas cotés.

Note 6 : Crédit-bail et location avec option d'achat

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Immobilisations brutes	906 464	637 522
Amortissements	(452 490)	(427 214)
Loyers échus	1 155	955
Provisions sur créances impayées	(280)	(1 022)
Créances rattachées	64	82
Loyers douteux	3 607	4 677
Provisions sur loyers douteux	(2 650)	(3 562)
Loyers douteux compromis	18 560	17 716
Provisions sur loyers douteux compromis	(16 629)	(16 950)
Etalement des bonifications reçues	(39 804)	(33 479)
Etalement des frais de dossier reçus	(1 362)	(821)
Etalement des commissions versées	5 401	1 464
Etalement des autres charges versées	8 964	2 869
Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (*)	431 000	182 237
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(37 346)</i>	<i>(32 217)</i>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de l'Union Européenne (hors France).

Note 7 : Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Valeur brute des immobilisations incorporelles	5 985	6 036
Concessions, brevet et droits similaires	5 977	5 868
Autres immobilisations incorporelles	8	168
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5 831)	(5 958)
Amortissements sur concessions, brevet et droits similaires	(5 831)	(5 798)
Amortissements sur autres immobilisations incorporelles		(160)
Total des immobilisations incorporelles	154	78

Note 8 : Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Valeur brute des immobilisations corporelles	26 899	26 191
Matériel de transport	1 895	1 600
Matériel et mobilier de bureau	6 009	5 780
Matériel et mobilier informatique	10 803	10 629
Autres immobilisations corporelles	8 192	8 182
Amortissements des immobilisations corporelles	(23 652)	(22 772)
Amortissements sur matériel de transport	(236)	(323)
Amortissements sur matériel et mobilier de bureau	(5 552)	(5 210)
Amortissements sur matériel et mobilier informatique	(10 327)	(10 168)
Amortissements sur autres immobilisations corporelles	(7 537)	(7 071)
Total des immobilisations corporelles	3 247	3 419

Note 9 : Autres actifs

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Etat	15 770	26 806
Créances sociales	64	128
Débiteurs divers	14 817	24 676
Créances rattachées sur débiteurs divers	1 010	24
Total des autres actifs	31 661	51 634

Note 10 : Comptes de régularisation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Charges à répartir sur frais et primes d'émission des emprunts	40 755	25 139
Charges constatées d'avance	2 918	3 357
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	100 482	80 970
Autres produits à recevoir	17 153	17 479
Comptes d'ajustement devises	65 281	26 468
Valeurs à l'encaissement	5 668	1 306
Total des comptes de régularisation	232 257	154 719

Note 11 : Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Dettes à vue sur établissements de crédit	48 994	75 897
Comptes ordinaires créditeurs	48 994	74 168
Emprunts au jour le jour		1 703
Dettes rattachées		26
Créances à terme sur établissements de crédit	2 148 422	3 346 366
Comptes et emprunts à terme	2 127 801	3 320 242
Dettes rattachées	20 621	26 124
Total des dettes envers les établissements de crédit (*)	2 197 416	3 422 263

(*) Dont entreprises liées

87 321

95 681

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	1 575 677	2 009 145
De 3 à 12 mois	122 749	413 558
De 1 à 5 ans	338 990	999 560
Supérieur à 5 ans	160 000	
Total des dettes envers les établissements de crédit	2 197 416	3 422 263

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2011	12/2010
France	1 918 671	3 093 003
Union européenne (hors France)	191 282	263 894
Reste du monde	87 463	65 366
Total des dettes envers les établissements de crédit	2 197 416	3 422 263

La valeur comptable des créances et titres apportés en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEF) par RCI Banque s'élève à 718 MEUR au 31 décembre 2011, en contrepartie d'un financement de 785 MEUR.

Le solde du financement accordé par la Banque de France en contrepartie des créances et titres mobilisés est de 350 MEUR au 31 décembre 2011 contre 450 MEUR au 31 décembre 2010.

Note 12 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Dettes à vue sur opérations avec la clientèle	86 030	157 565
Comptes ordinaires créditeurs	85 866	157 022
Acomptes et autres sommes dues	158	533
Dettes rattachées	6	10
Dettes à terme sur opérations avec la clientèle	817 161	626 895
Comptes ordinaires créditeurs à terme	815 803	626 477
Dettes rattachées	1 358	418
Total des opérations avec la clientèle (*)	903 191	784 460
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>855 101</i>	<i>692 106</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	308 274	215 196
De 3 à 12 mois	11 937	12 052
De 1 à 5 ans	32 980	557 212
Supérieur à 5 ans	550 000	
Total des opérations avec la clientèle	903 191	784 460

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2011	12/2010
France	806 610	675 704
Union européenne (hors France)	41 784	100 623
Reste du monde	54 797	8 133
Total des opérations avec la clientèle	903 191	784 460

Note 13 : Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Dettes représentées par un titre	12 834 317	10 150 206
Emprunts obligataires	9 993 265	6 967 936
Titres de créances négociables	2 841 052	3 182 270
Dettes rattachées sur dettes représentées par un titre	222 342	145 320
Emprunts obligataires	219 896	143 168
Titres de créances négociables	2 446	2 152
Total des dettes représentées par un titre	13 056 659	10 295 526

Ventilation par durées résiduelles	12/2011	12/2010
Inférieur à 3 mois	3 285 159	2 544 745
De 3 à 12 mois	2 499 172	2 776 636
De 1 à 5 ans	7 272 328	4 274 145
Supérieur à 5 ans		700 000
Total des dettes représentées par un titre	13 056 659	10 295 526

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de la France.

Note 14 : Autres passifs

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Etat	42 141	19 214
Dettes sociales	5 040	5 202
Créditeurs divers	88 363	83 402
Dettes rattachées sur créditeurs divers	53 784	47 714
Dépôts de garantie reçus sur opérations de crédit-bail et as.	23 631	
Total des autres passifs	212 959	155 532

Note 15 : Comptes de régularisation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Produits à répartir sur primes d'émission des emprunts	639	1 054
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail et ass.	10	53
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	2	
Autres produits constatés d'avance	623	1 576
Comptes d'ajustement devises	1	
Charges à payer sur swaps ou IFT	54 345	50 339
Autres comptes de régularisation passif	7 449	3 183
Total des comptes de régularisation	63 069	56 205

Note 16 : Provisions

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2010	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2011
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	62 296	1 421	(6 352)		(1)	57 364
Litiges avec des clients	2 594	90	(65)			2 619
Opérations financières		1			(1)	
Risques pays	59 702	1 330	(6 287)			54 745
Provisions sur opérations non bancaires	31 531	4 451	(4 011)	(5 647)	(1)	26 323
Engagements de retraite	2 157	742	(72)	(38)		2 789
Plans sociaux et de restructuration	9 809		(2 819)	(2 688)		4 302
Autres litiges avec le personnel		187	(143)			44
Autres risques et charges	19 565	3 522	(977)	(2 921)	(1)	19 188
Total des provisions	93 827	5 872	(10 363)	(5 647)	(2)	83 687

(*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

Note 16.1 : Provisions pour engagements de retraite et assimilés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels	Provision au bilan
Solde au 31 décembre 2009	2 305	0	2 305	(22)	2 283
Charge nette de l'exercice 2010	52		52		52
Prestations et contributions payées	(178)		(178)		(178)
Ecart actuariels	(74)		(74)	74	
Solde au 31 décembre 2010	2 105	0	2 105	52	2 157
Charge nette de l'exercice 2011	171		171		171
Prestations et contributions payées	(80)		(80)		(80)
Ecart actuariels	128		128	(128)	
Effet des restructurations et autres	541		541		541
Solde au 31 décembre 2011	2 865	0	2 865	(76)	2 789

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2011	12/2010
Age de départ à la retraite	59 ans	58 ans
Evolution des salaires	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation financière	4,25%	4,44%
Taux de départ des salariés de l'entreprise	2,50%	1,90%

Note 16.2 : Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2010	Dotations	Reprises	Autres (*) variations	12/2011
Dépréciation	351 908	61 496	(97 194)	(15)	316 195
Opérations avec la clientèle	317 717	49 957	(76 750)	(15)	290 909
Opérations sur titres	34 191	11 539	(20 444)		25 286
Provisions sur opérations bancaires	62 296	1 421	(6 352)	(1)	57 364
Litiges avec des clients	2 594	90	(65)		2 619
Opérations financières		1		(1)	
Risques pays	59 702	1 330	(6 287)		54 745
Total	414 204	62 917	(103 546)	(16)	373 559

(*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

Note 17 : Dettes subordonnées

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Emprunts subordonnés	250 000	250 000
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	1 468	1 108
Total des dettes subordonnées	251 468	251 108

Les emprunts subordonnés correspondent à une émission publique de 250 MEUR d'une durée de 10 ans (remboursement in fine le 07/04/2015) au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,4.

Note 18 : Capitaux propres

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2010	Affectation Résultat 2010	Variation 2011	12/2011
Capital souscrit	100 000			100 000
Primes d'émission et de fusion	258 807			258 807
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	7 403		2 211	9 614
Ecart de réévaluation	76			76
Report à nouveau	864 236	(67 441)		796 795
Résultat de l'exercice	282 559	(282 559)	368 656	368 656
Total des capitaux propres	1 523 081	(350 000)	370 867	1 543 948

Renault SAS détient 999 992 actions, soit 99,99 % du capital de la société RCI Banque.

Note 19 : Engagements donnés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Engagements de financement	1 000 242	1 903 372
Ouverture de crédits confirmés en faveur des établissements de crédit	600 000	78 500
Autres engagement en faveur des établissements de crédit		17 600
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	400 242	1 807 272
Engagements de garantie	1 792 961	2 757 505
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	1 667 667	2 550 600
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	125 294	206 905
Engagements sur titres		80 000
Titres à livrer à terme		80 000
Autres engagements donnés	2 014 666	2 085 072
Valeurs affectées en garantie	2 014 666	2 085 072
Total des engagements donnés (*)	4 807 869	6 825 949
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>891 591</i>	<i>2 232 573</i>

Les autres engagements donnés correspondent aux créances et titres donnés en garantie à la Banque Centrale pour l'obtention de l'emprunt lié à la mobilisation.

Un engagement de garantie donné à un établissement de crédit a été enregistré pour 718 MEUR et correspond aux créances DIAC et COGERA données en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEF) en contrepartie des prêts qu'elle a accordé à RCI Banque.

Note 20 : Engagements reçus

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Engagements de financement	6 185 180	6 163 772
Ouverture de crédits confirmés reçus des établissements de crédit	6 163 285	6 163 772
Autres engagement reçus des établissements de crédit	21 895	
Engagements de garantie	2 116 567	2 528 605
Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	759 407	1 263 993
Cautions, avals et autres garanties reçus de la clientèle	619 325	621 691
Engagement de reprise des véhicules loués	737 835	642 921
Total des engagements reçus (*)	8 301 747	8 692 377
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 382 215</i>	<i>617 588</i>

Un engagement de financement reçu de la Banque Centrale a été enregistré au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 1 665 MEUR contre 1 635 MEUR en 2010.

U

Note 21 : Instruments financiers à terme et change au comptant

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/11	Juste valeur 12/11
Couverture du risque de change					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises		570 415		570 415	606 093
Ventes (Prêts) de swaps de devises		629 920		629 920	615 723
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	1 222 917			1 222 917	1 222 431
Ventes de change à terme	1 217 678			1 217 678	1 216 880
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	792			792	792
Ventes de change au comptant	1 454			1 454	1 454
<u>Opérations en devises</u>					
Devises empruntées non encore reçues	1 122			1 122	1 122
Devises prêtées non encore livrées	1 122			1 122	1 122
Couverture du risque de taux					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	8 674 760	8 210 474		16 885 234	16 947 040
Ventes (Prêts) de swaps de taux	8 674 760	8 210 474		16 885 234	16 626 461

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/10	Juste valeur 12/10
Couverture du risque de change					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises	115 697	8 377		124 074	124 105
Ventes (Prêts) de swaps de devises	148 042	11 971		160 013	159 752
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	523 321			523 321	522 882
Ventes de change à terme	532 804			532 804	532 266
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	1 084			1 084	1 084
Ventes de change au comptant	703			703	703
<u>Opérations en devises</u>					
Devises empruntées non encore reçues	1 258			1 258	1 258
Devises prêtées non encore livrées	36 111			36 111	36 111
Couverture du risque de taux					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	8 494 357	6 345 019	599 999	15 439 375	15 564 568
Ventes (Prêts) de swaps de taux	8 494 357	6 345 019	599 999	15 439 375	15 453 833
<u>Forward Rate Agreement</u>					
Achats de FRA	1 100 000			1 100 000	1 099 100

Note 22 : Actifs et passifs en devises

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Contre valeur en euros des actifs en devises	2 148 255	1 964 183
Contre valeur en euros des passifs en devises	1 983 699	1 067 452

Note 23 : Intérêts et produits assimilés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	263 137	331 068
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	380 636	360 800
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	140 078	105 384
Intérêts et produits sur autres opérations	795	
Total des intérêts et produits assimilés	784 646	797 252

Note 24 : Intérêts et charges assimilées

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	(118 154)	(208 530)
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	(91 507)	(85 922)
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(425 022)	(319 047)
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	(5 742)	(3 897)
Total des intérêts et charges assimilées	(640 425)	(617 396)

Note 25 : Produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilées

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	394 787	325 076
Loyers	366 794	297 840
Intérêts de retard	1 888	1 151
Plus-values sur cession immobilisations	26 464	26 486
Perte sur créances irrécouvrables (part intérêts)	(663)	(1 000)
Reprises de provisions	988	1 491
Dotations aux provisions	(684)	(892)
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	(334 700)	(273 758)
Dotations aux amortissements	(302 210)	(250 816)
Etalement des commissions et autres charges versées	(12 404)	(57)
Moins-values sur cession immobilisations	(20 086)	(22 885)
Total sur opérations de crédit bail et assimilées	60 087	51 318

Note 26 : Revenus des titres à revenu variable

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Revenus du portefeuille de placement	137 532	117 422
Revenus des parts dans les entreprises liées et titres de participations	166 634	125 303
Total des revenus des titres à revenu variable	304 166	242 725

Note 27 : Gains ou pertes sur portefeuilles de négociation ou de placement (En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(79)	135
Opérations de changes	(79)	135
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	10 643	1 706
Gains ou perte sur opérations de portefeuilles de placement et assimilées	(200)	(5 300)
Dotations aux provisions	(9 601)	(32 788)
Reprises de provisions	20 444	39 794
Total des gains ou perte sur opérations financières	10 564	1 841

Note 28 : Autres produits d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Autres produits d'exploitation bancaire	90 045	90 172
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	2 505	2 514
Opérations faites en commun	11 722	9 605
Autres produits d'exploitation bancaire	75 818	78 053
Autres produits d'exploitation non bancaire	6 191	12 219
Produits des prestations des activités de service	1 453	4 058
Redevances des brevets	184	183
Opérations faites en communs	2 026	2 139
Autres produits d'exploitation non bancaire	2 528	5 839
Total des autres produits d'exploitation	96 236	102 391

Note 29 : Autres charges d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Autres charges d'exploitation bancaire	(19 352)	(27 700)
Opérations faites en commun		(21)
Autres charges d'exploitation bancaire	(19 352)	(27 921)
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire		242
Autres charges d'exploitation non bancaire	921	936
Redevances des brevets	(512)	(511)
Charges des prestations des activités de service	(882)	(3 215)
Autres charges d'exploitation non bancaire	(285)	(535)
Variation provisions pour risques et charges d'exploitation non bancaire	2 600	5 197
Total des autres charges d'exploitation	(18 431)	(26 764)

Note 30 : Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Frais de personnel	(75 438)	(71 166)
Salaires et traitements	(42 601)	(40 025)
Charges sociales sur retraites	(4 586)	(3 835)
Autres charges sociales	(10 915)	(9 574)
Refacturation des frais de personnel	(19 881)	(14 990)
Autres frais de personnel	2 545	(2 742)
Autres frais administratifs	(94 258)	(88 135)
Impôts et taxes	(9 549)	(7 309)
Travaux, fournitures et services extérieurs	(42 480)	(38 409)
Commissions non étalables versées au réseau commercial	(22 523)	(27 171)
Variation des provisions sur autres frais administratif	(1 270)	940
Refacturation des frais administratifs	(18 397)	(15 601)
Autres frais administratifs	(39)	(585)
Total des autres charges générales d'exploitation (*)	(169 696)	(159 301)

(*) dont honoraires de commissariat aux comptes

(841)

(849)

L

es organes d'administration et de direction ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Effectif moyen	12/2011	12/2010
France		
Union européenne (hors France)	793	757
Reste du monde	15	13
Total	808	771

Note 31 : Coût du risque par catégorie de clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Coût du risque sur opérations de crédit-bail	(940)	(4 631)
Dotations aux provisions	(5 645)	(6 287)
Reprises de provisions	7 316	9 833
Abandons de créances	(7 340)	(9 923)
Récupérations sur créances amorties	4 729	1 746
Coût du risque sur opérations de crédit	(2 749)	8 519
Dotations aux provisions	(42 356)	(90 715)
Reprises de provisions	65 919	133 929
Abandons de créances	(35 560)	(38 991)
Récupérations sur créances amorties	9 248	4 296
Coût du risque sur autres opérations avec la clientèle		(62)
Reprises de provisions		24
Abandons de créances		(86)
Coût du risque sur portefeuille titres		
Dotations aux provisions	(1)	
Récupérations sur créances amorties	1	
Coût du risque sur autres opérations	4 932	(45 083)
Dotations aux provisions	(1 420)	(47 387)
Reprises de provisions	6 352	2 304
Total du coût du risque	1 243	(41 257)

Note 32 : Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	12/2010
Gains ou pertes sur immobilisations financières	21 034	(23 079)
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles		(15)
Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés	21 034	(23 094)

En 2011, RCI a enregistré un boni de fusion de 22 972 KEUR correspondant à la succursalisation de l'Autriche.

En 2010, RCI avait enregistré un mali de fusion sur l'entité RFH de 11 879 KEUR.

Note 33 : Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Les succursales sont imposées dans chacun des pays d'exercice de leur activité.

Pour ses activités françaises, RCI Banque est incluse dans le périmètre de l'intégration fiscale de RENAULT SAS. A ce titre, ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de sa société - mère, à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant. Le principe retenu est que la charge fiscale de RCI Banque est identique à celle que la société aurait supportée si elle n'avait pas été membre du Groupe.

Note 34 : Résultat par secteurs d'activité

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation	France	UE (hors France)	Reste du monde	Total 12/11
Financement Clientèle				
Produit net bancaire		264 903		264 903
Résultat brut d'exploitation		160 548		160 548
Résultat d'exploitation		159 791		159 791
Résultat courant avant impôt		159 791		159 791
Financement Réseaux				
Produit net bancaire		74 264	7 843	82 107
Résultat brut d'exploitation		57 189	6 393	63 582
Résultat d'exploitation		54 523	6 103	60 626
Résultat courant avant impôt		54 523	6 103	60 626
Autres activités				
Produit net bancaire	254 159			254 159
Résultat brut d'exploitation	206 176			206 176
Résultat d'exploitation	211 132			211 132
Résultat courant avant impôt	232 166			232 166
Toutes activités				
Produit net bancaire	254 159	339 167	7 843	601 169
Résultat brut d'exploitation	206 176	217 737	6 393	430 306
Résultat d'exploitation	211 132	214 314	6 103	431 549
Résultat courant avant impôt	232 166	214 314	6 103	452 583

Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation	France	UE (hors France)	Reste du monde	Total 12/10
Financement Clientèle				
Produit net bancaire		248 967		248 967
Résultat brut d'exploitation		139 110		139 110
Résultat d'exploitation		245 091		245 091
Résultat courant avant impôt		240 451		240 451
Financement Réseaux				
Produit net bancaire		64 557	7 060	71 617
Résultat brut d'exploitation		49 093	5 764	54 857
Résultat d'exploitation		(53 225)	6 195	(47 030)
Résultat courant avant impôt		(55 084)	6 195	(48 889)
Autres activités				
Produit net bancaire	239 464			239 464
Résultat brut d'exploitation	205 210			205 210
Résultat d'exploitation	159 859			159 859
Résultat courant avant impôt	143 264			143 264
Toutes activités				
Produit net bancaire	239 464	313 524	7 060	560 048
Résultat brut d'exploitation	205 210	188 203	5 764	399 177
Résultat d'exploitation	159 859	191 866	6 195	357 920
Résultat courant avant impôt	143 264	185 367	6 195	334 826

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Détail des participations dont la valeur excède 1% du capital de la société (en KEUR et référentiel IFRS)	Pays	Capital social	Capitaux propres (hors capital social)	% de détention	Résultats nets du dernier exercice clos
Filiales détenues à + de 50%					
RCI Financial Services BV	Pays-Bas	1 500	104	100,00%	8 300
RCI Finance SA	Suisse	3 291	42 204	100,00%	8 899
RCI Bank Polska SA	Pologne	39 255	3 811	100,00%	5 958
Courtage SA	Argentine	5	17	95,00%	2 117
RCI Financial Services Limited	GB	107 746	16 358	100,00%	33 178
RCI Leasing Romania SLR	Roumanie	1 043	644	100,00%	1 695
Renault Crédit RT	Hongrie	254	5 579	100,00%	1 326
RCI Finance SA	Maroc	11 073	4 510	100,00%	1 872
Renault Nissan Finance RUS LLC	Russie	838	1 905	100,00%	8 342
RCI Usluge d.o.o	Croatie	2	0	100,00%	0
RCI Finance CZ SRO	R. Tchèque	5 895	7 424	100,00%	747
RCI Koréa Co. Ltd	Corée	50 377	168 737	100,00%	41 608
Companhia de Arrendamento Mercantil Renault do Brasil	Brésil	185 501	30 580	60,12%	26 660
Rombo Compania Financiera	Argentine	10 774	15 690	60,00%	10 746
Diac	France	61 000	216 936	100,00%	120 328
Renault Autofin SA	Belgique	800	16 923	100,00%	6 437
RCI Gest IFIC AS	Portugal	13 723	10 481	100,00%	562
RCI Financial Services SA	Belgique	1 100	316	100,00%	489
Renault Crédit Polska	Pologne	15 590	2 193	100,00%	3 069
Renault leasing CZ SRO	R. Tchèque	2 715	37 946	50,00%	7 449
Companhia de CFI Renault do Brasil	Brésil	60 322	53 695	60,09%	26 471
Administradora de Consorcio Renault do Brasil	Brésil	3 010	976	99,92%	166
RCI Services Ltd Malte	Malte	10 000	(94)	100,00%	(48)
Octave Investissements	Luxembourg	32	366 458	100,00%	18 906
Overlease Espagne	Espagne	6 000	1 405	100,00%	1 877
Participations détenues entre 10% et 50%					
Nissan Renault Finance Mexico SA de C.V.	Mexique	49 077	158 363	15,00%	35 358
ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Turquie	38 065	0	50,00%	0

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations (en KEUR)	Filiales		Participations		Autres sociétés	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	169 995	797 013		37 172		13
Valeur comptable nette des titres détenus	169 995	783 676		36 960		13
Prêts et avances consentis par la société	1 954 622	2 617 456		36 085		
Cautions et avals donnés par la société		210 792				
Dividendes encaissés par la société	81 080	78 123		2 639		



**HONORAIRES DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

au 31 décembre 2011



7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

EN MILLIERS D'EUROS	Réseau CAC ERNST&YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOMMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
1- HONORAIRES D'AUDIT												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	875	100 %	873	100 %	1 394	99 %	1 415	100 %	0	0 %	0	0 %
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit	0	0 %	0	0 %	9	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL DES HONORAIRES	875	100 %	873	100 %	1 403	100 %	1 421	100 %	0	0 %	0	0 %
2- AUTRES PRESTATIONS												
2.1 Juridique, fiscal, social	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	2	100 %
2.2 Systèmes d'information	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
2.3 Autres (vérification de stock, etc.)	2	100 %	0	0 %	7	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL DES AUTRES PRESTATIONS	2	100 %	0	0 %	7	100 %	0	0 %	0	0 %	2	100 %
TOTAL GÉNÉRAL	877		873		1 410		1 421		0		2	